



Assurance | Placements | Assurance collective

Fonds de placement garanti de l'Équitable^{MC}

Aperçu des fonds

Rendement au 31 décembre 2025





Gestion de placement prudente offrant des rendements constants et concurrentiels

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada est une compagnie d'assurance vie mutuelle indépendante qui offre aux Canadiens des services financiers et une protection financière depuis 1920. L'Équitable^{MD} offre une vaste gamme de fonds distincts conçus pour la protection et la croissance de l'actif tout en procurant aux investisseurs à long terme les solutions financières nécessaires pour atteindre leurs objectifs. L'engagement de la Compagnie au respect soutenu des lignes directrices rigoureuses en matière de placement et à la prudence relativement au contrôle des risques fait partie intégrante de sa promesse d'être une source sûre de placements, en fournissant à sa clientèle des rendements constants et concurrentiels.

Qualité et rendement

L'Équitable a fait équipe avec des sociétés de gestion de placements dignes de confiance qui ont été soigneusement sélectionnées et qui comptent parmi les plus performantes de l'industrie. Votre portefeuille peut donc bénéficier des connaissances et de l'expertise de certains des grands penseurs financiers les plus respectés au monde. Ces alliances ont été choisies en fonction de leur approche disciplinée en matière de placement et d'un passé immuable qui témoigne d'excellents rendements de ses placements. En collaborant avec nos partenaires, nous sommes en mesure de nous appuyer sur les forces de chacune des organisations et de vous fournir « la crème de la crème » en matière de constitution de portefeuille sûr et à haut rendement.

Diversification globale

Grâce à l'Équitable et à ses alliances relatives à la gestion de placement, une sélection exhaustive de fonds distincts vous est offerte pour vous permettre de diversifier votre actif tout en maintenant votre tranquillité d'esprit et votre tolérance au risque. Une vaste gamme de produits facilite la diversité équilibrée de votre portefeuille, non seulement au point de vue géographique, mais aussi selon le style de gestion et la catégorie d'actif.

Les renseignements que renferme l'Aperçu des fonds sont exacts et conformes aux exigences des lignes directrices pertinentes inhérentes aux contrats individuels à capital variable à compter de la date à laquelle ces renseignements ont été compilés. Si toutefois les renseignements indiqués ci-dessus comportent une erreur, l'Équitable prendra les mesures raisonnables pour rectifier cette erreur, mais la souscriptrice ou le souscripteur n'aura pas droit à un rendement précis au titre de ce contrat.

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques de la ou du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.




Table des matières

| | |
|---|-----|
| FNB indiciel Canada Vanguard de l'Équitable..... | 3 |
| FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard de l'Équitable..... | 5 |
| FNB indiciel marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard de l'Équitable..... | 7 |
| FNB indiciel mondial toutes capitalisations hors Canada Vanguard de l'Équitable | 9 |
| FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable | 11 |
| Fonds américain à rendement élevé Franklin Brandywine de l'Équitable..... | 14 |
| Fonds canadien de revenu mensuel et de croissance Franklin de l'Équitable | 16 |
| Fonds d'actions américaines Brandes de l'Équitable | 18 |
| Fonds d'actions canadiennes Fiera de l'Équitable | 20 |
| Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge de l'Équitable | 22 |
| Fonds d'actions de l'Équitable..... | 24 |
| Fonds d'actions internationales Brandes de l'Équitable..... | 26 |
| Fonds d'actions mondiales Brandes de l'Équitable..... | 28 |
| Fonds d'actions productives de revenus Dynamique de l'Équitable..... | 30 |
| Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin de l'Équitable | 32 |
| Fonds d'obligations de l'Équitable..... | 34 |
| Fonds de croissance de l'Équitable..... | 36 |
| Fonds de rendement stratégique américain Dynamique de l'Équitable | 38 |
| Fonds de revenu amélioré Canoe de l'Équitable..... | 40 |
| Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco de l'Équitable | 42 |
| Fonds de revenu de dividendes Franklin ClearBridge de l'Équitable..... | 44 |
| Fonds de revenu de l'Équitable | 46 |
| Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge de l'Équitable | 48 |
| Fonds de revenu mensuel PH&N de l'Équitable | 50 |
| Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge de l'Équitable..... | 52 |
| Fonds de sociétés mondiales Invesco de l'Équitable | 54 |
| Fonds du marché monétaire de l'Équitable | 56 |
| Fonds équilibré de l'Équitable | 58 |
| Fonds équilibré PH&N de l'Équitable..... | 60 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Actions américaines de l'Équitable – Ciblé..... | 62 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Actions mondiales+ Équilibre de l'Équitable | 64 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Dividendes de l'Équitable..... | 66 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Innovations mondiales de l'Équitable..... | 68 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable..... | 70 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Leadership climatique de l'Équitable – Équilibre | 72 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Revenu élevé tactique de l'Équitable..... | 74 |
| Fonds Fidelity ^{MD} Situations spéciales de l'Équitable | 76 |
| Fonds immobilier mondial Dynamique de l'Équitable..... | 78 |
| Fonds mondial d'obligations Invesco de l'Équitable..... | 80 |
| Fonds Valeur équilibré Dynamique de l'Équitable..... | 82 |
| Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable..... | 85 |
| Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable..... | 87 |
| Invesco NASDAQ 100 Index ETF de l'Équitable..... | 90 |
| Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable | 93 |
| Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable..... | 96 |
| Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable | 99 |
| Portefeuille d'actions Canoe de l'Équitable..... | 102 |
| Portefeuille de FNB équilibré Franklin de l'Équitable..... | 104 |
| Portefeuille de répartition d'actifs Canoe de l'Équitable | 106 |
| Portefeuille FNB de croissance Franklin de l'Équitable | 108 |
| Portefeuille FNB de revenu prudent Franklin de l'Équitable | 110 |

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes |
| Valeur totale : | 7 320 870 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,50 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,47 \$ | Géré par : | Placements Vanguard Canada Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 699 019 | Taux de rotation du portefeuille : | 3,08 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE Canada Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres canadiens qui mesure le rendement du placement dans des titres de sociétés ouvertes sur le marché canadien.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Banque Royale du Canada
- Shopify Inc
- Banque Toronto-Dominion
- Enbridge Inc
- Brookfield Corp
- Banque de Montréal
- Banque Scotia
- Banque Canadienne Impériale de Commerce
- Agnico Eagle Mines Ltd
- Barrick Mining Corp

Nombre total de placements : 79 titres.

Les 10 principaux placements représentent 42,93 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

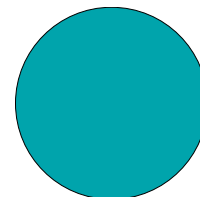
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

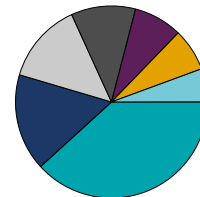
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Actions can. 100,0 %



| | |
|----------------------------|--------|
| Services financiers | 38,2 % |
| Matériaux de base | 16,3 % |
| Énergie | 13,6 % |
| Technologie | 10,9 % |
| Services industriels | 8,2 % |
| Autres | 7,2 % |
| Services aux consommateurs | 5,6 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes à grande capitalisation
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,06 % | 0,18 % | 2,50 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,06 % | 0,18 % | 2,50 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Revenu fixe canadien |
| Valeur totale : | 1 889 502 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,00 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 9,94 \$ | Géré par : | Placements Vanguard Canada Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 190 104 | Taux de rotation du portefeuille : | 9,59 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel d'obligations totales canadiennes Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général obligataire canadien. Il investit principalement dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada et négociés sur les marchés publics.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Canadian Government Bond 2,75 % 01-sep-2030
2. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035
3. Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034
4. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2030
5. Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2035
6. Canadian Government Bond 2,50 % 01-août-2027
7. Gouvernement du Canada 3,50 % 01-sep-2029
8. Canadian Government Bond 2,50 % 01-nov-2027
9. Gouvernement du Canada 4,00 % 01-mar-2029
10. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mai-2027

Nombre total de placements : 1 268 titres.

Les 10 principaux placements représentent 12,80 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

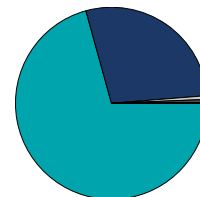
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

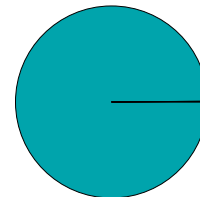
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Obligations du gvt can. 70,7 %
- Obligations de sociétés can. 28,0 %
- Obligations de sociétés étr. 0,6 %
- Obligations de gvt étr. 0,5 %
- Espèces et équivalents 0,1 %



- Revenu fixe 99,9 %
- Espèces et quasi-espèces 0,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure émis au Canada
- recherchent un revenu courant modéré et une qualité de crédit élevée

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,67 % | 0,09 % | 2,00 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,67 % | 0,09 % | 2,00 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,67 % | 0,09 % | 2,00 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions internationales |
| Valeur totale : | 1 830 136 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,51 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,33 \$ | Géré par : | Placements Vanguard Canada Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 177 158 | Taux de rotation du portefeuille : | 7,52 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice de titres de capitaux propres mondiaux qui met l'accent sur l'exposition aux marchés développés, à l'exclusion des États-Unis. Il investit directement ou indirectement principalement dans des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation situées sur des marchés développés, à l'exclusion des États-Unis.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. ASML Holding NV
2. Samsung Electronics Co Ltd
3. Roche Holding AG
4. AstraZeneca PLC
5. HSBC Holdings PLC
6. Novartis AG catégorie N
7. Nestle SA
8. SAP SE
9. SK Hynix Inc
10. Toyota Motor Corporation

Nombre total de placements : 1 763 titres.

Les 10 principaux placements représentent 11,86 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

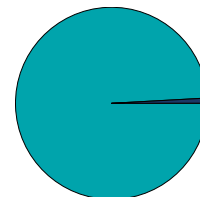
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

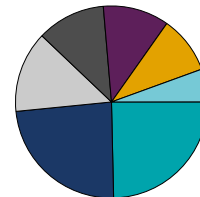
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions internationales 99,1 %
- Unités de fiducies de revenu 0,9 %



- Autres 24,7 %
- Services financiers 23,8 %
- Biens de consommation 13,7 %
- Biens industriels 11,5 %
- Technologie 11,1 %
- Soins de santé 9,7 %
- Matériaux de base 5,5 %


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation situées dans des marchés développés et émergents, à l'exclusion des États-Unis et du Canada
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,97 % | 0,13 % | 2,51 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,97 % | 0,13 % | 2,51 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,97 % | 0,13 % | 2,51 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 1 413 968 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,50 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,15 \$ | Géré par : | Placements Vanguard Canada Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 139 271 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,25 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel FTSE mondial toutes capitalisations hors Canada Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres mondiaux qui met l'accent sur les marchés développés et émergents, à l'exclusion du Canada. Il investit directement ou indirectement principalement dans des actions de sociétés à grande, à moyenne et à petite capitalisation situées sur des marchés développés et émergents, à l'exclusion du Canada.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Vanguard Large Cap ETF (VV)
2. FNB indiciel FTSE marchés développés toutes capitalisations hors Amérique du Nord Vanguard (VIU)
3. Vanguard Emerging Markets Stock Index ETF (VWO)
4. Vanguard Small-Cap Index ETF (VB)

Nombre total de placements : 4 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

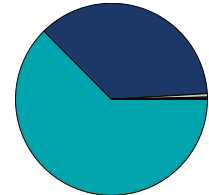
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

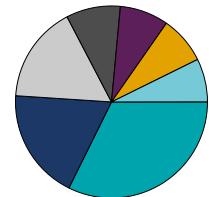
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 62,6 %
- Actions internationales 36,5 %
- Espèces et équivalents 0,6 %
- Unités de fiducies de revenu 0,3 %
- Actions can. 0,1 %



- Technologie 32,3 %
- Autres 18,7 %
- Services financiers 16,3 %
- Soins de santé 9,1 %
- Biens de consommation 8,2 %
- Services aux consommateurs 8,0 %
- Biens industriels 7,3 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent investir dans des sociétés à petite, à moyenne et à grande capitalisation situées dans des marchés développés et émergents, à l'exclusion du Canada
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,92 % | 0,18 % | 2,50 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,92 % | 0,18 % | 2,50 % | 0,45 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 4 897 532 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,34 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,09 \$ | Géré par : | Placements Vanguard Canada Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 485 467 | Taux de rotation du portefeuille : | 10,14 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du FNB indiciel S&P 500 Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement d'un indice général de titres de capitaux propres américains qui mesure les rendements sur le placement de actions des sociétés américaines à grande capitalisation. Il investit principalement, directement ou indirectement, dans des actions de sociétés américaines.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Vanguard 500 Index ETF (VOO) (VOO)

Nombre total de placements : 1 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

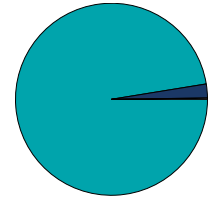
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux indices, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

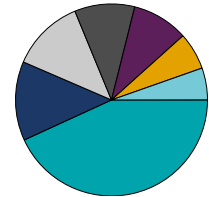
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| |
|--|
| ■ Actions américaines 97,4 % |
| ■ Actions internationales 2,3 % |
| ■ Espèces et équivalents 0,2 % |



| |
|--|
| ■ Technologie 43,2 % |
| ■ Autres 13,3 % |
| ■ Services financiers 12,3 % |
| ■ Services aux consommateurs 10,1 % |
| ■ Soins de santé 9,5 % |
| ■ Biens de consommation 6,3 % |
| ■ Biens industriels 5,4 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme
- désirent inclure dans leur portefeuille des titres de capitaux propres de sociétés américaines à grande capitalisation
- peuvent tolérer les fluctuations du marché boursier

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,89 % | 0,18 % | 2,34 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,89 % | 0,18 % | 2,34 % | 0,55 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,89 % | 0,18 % | 2,34 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du FNB indiciel S&P 500 Vanguard de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FNB INDICIEL S&P 500 VANGUARD DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Revenu fixe à rendement élevé |
| Valeur totale : | 3 419 166 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,45 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,07 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 339 686 | Taux de rotation du portefeuille : | 1,06 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds américain à rendement élevé Franklin Brandywine ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu courant élevé et une certaine plus-value du capital à long terme en investissant surtout dans des titres de créance à rendement élevé et à faible note émis aux États-Unis et partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Federal Home Loan Bank Discount Notes 01/02/2026 Agcd
2. Viking Ocean Cruises Ltd 5,00 % 15-fév-2028
3. Devise CAD
4. TransDigm Inc 6,75 % 15-août-2028
5. FirstCash Inc 5,63 % 01-jan-2030
6. Jefferson Capital Holdings LLC 9,50 % 15-fév-2029
7. Saturn Oil & Gas Inc 9,63 % 15-jun-2029
8. United Wholesale Mortgage LLC 5,75 % 15-jun-2027
9. Boise Cascade Co 4,88 % 01-jul-2030
10. USD_CAD_20260128

Nombre total de placements : 154 titres.

Les 10 principaux placements représentent 21,42 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

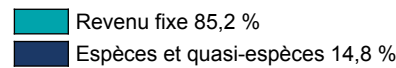
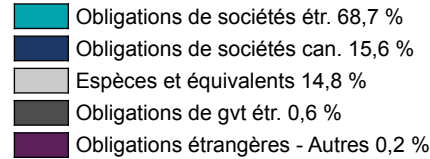
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'obligations de sociétés qui investit principalement dans des titres étrangers
- recherchent un revenu courant élevé et des gains en capital dans une certaine mesure
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,16 % | 0,09 % | 2,45 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,16 % | 0,09 % | 2,45 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,16 % | 0,09 % | 2,45 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens neutres |
| Valeur totale : | 26 746 020 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,71 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 12,57 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 2 128 536 | Taux de rotation du portefeuille : | 8,73 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds canadien de revenu mensuel et de croissance Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un équilibre entre le revenu et l'appréciation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes, américaines et mondiales produisant un revenu, d'autres titres de participation et de titres à revenu fixe.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto-Dominion
- JPMorgan Chase & Co
- Banque de Montréal
- Banque Royale du Canada 2,10 % 02-jan-2026
- Microsoft Corp
- Cie des chemins de fer nationaux du Canada
- Province de l'Ontario 3,75 % 02-jun-2032
- Banque Scotia
- Canadian Utilities Ltd

Nombre total de placements : 262 titres.

Les 10 principaux placements représentent 15,66 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

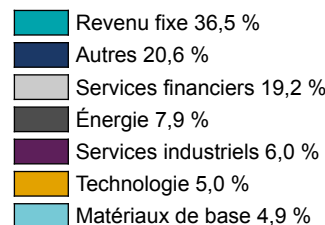
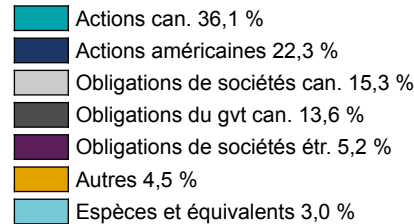
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

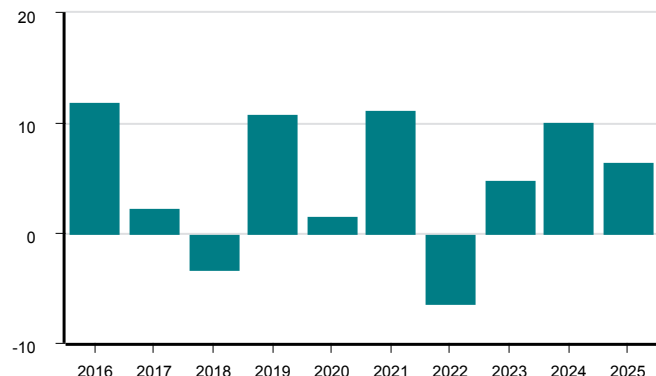
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 606,85 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,86 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un portefeuille comportant des avoirs de base composés de fonds équilibrés canadiens
- peuvent s'accommoder d'un risque faible à moyen
- cherchent à maintenir leur placement à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,71 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,71 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,71 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 827 118 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,70 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,35 \$ | Géré par : | Les Associés en Placement Brandes et Cie |
| Nombre d'unités en circulation : | 79 950 | Taux de rotation du portefeuille : | 40,00 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions américaines Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des actions d'émetteurs américains à grande capitalisation.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Merck & Co., Inc.
2. Espèces et quasi-espèces
3. Citigroup Inc
4. Bank of America Corp
5. Textron Inc
6. Wells Fargo & Co
7. Becton Dickinson and Co
8. Pfizer Inc
9. HCA Healthcare Inc
10. Johnson & Johnson

Nombre total de placements : 64 titres.

Les 10 principaux placements représentent 24,86 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

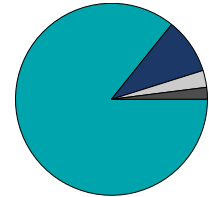
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

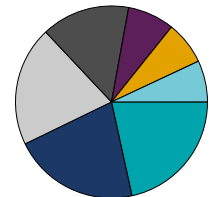
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 85,8 %
- Actions internationales 9,4 %
- Espèces et équivalents 2,9 %
- Actions can. 2,0 %



- Autres 21,6 %
- Soins de santé 21,2 %
- Services financiers 20,2 %
- Technologie 14,9 %
- Biens de consommation 7,9 %
- Biens industriels 7,3 %
- Services aux consommateurs 7,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés américaines
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,28 % | 0,20 % | 2,70 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,28 % | 0,20 % | 2,70 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes |
| Valeur totale : | 748 566 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,79 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,21 \$ | Géré par : | Corporation Fiera Capital |
| Nombre d'unités en circulation : | 73 313 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,28 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes Fiera ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir sur le long terme (et non à seulement négocier des titres) dans des entreprises rentables, bien établies, qui présentent des caractéristiques défensives et un bon potentiel de rendement sur notre investissement.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Quebecor Inc
3. Metro Inc
4. Intact Financial Corp
5. Toromont Industries Ltd
6. CGI Inc
7. Banque Nationale du Canada
8. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
9. Restaurant Brands International Inc
10. Les Cies Loblaw Ltée

Nombre total de placements : 35 titres.

Les 10 principaux placements représentent 48,64 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

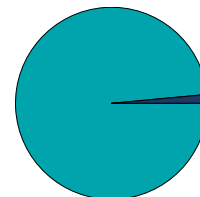
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

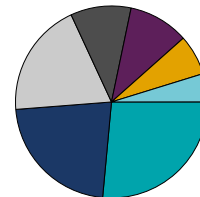
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions can. 98,5 %
- Espèces et équivalents 1,5 %



- Services financiers 26,5 %
- Services aux consommateurs 22,3 %
- Services industriels 19,3 %
- Technologie 10,2 %
- Télécommunications 10,2 %
- Autres 6,8 %
- Biens industriels 4,8 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- envisagent de conserver leur investissement à moyen et long terme
- recherchent des titres canadiens dans leur portefeuille

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,41 % | 0,13 % | 2,79 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,41 % | 0,13 % | 2,79 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,41 % | 0,13 % | 2,79 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes |
| Valeur totale : | 84 727 254 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,80 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 24,21 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 499 814 | Taux de rotation du portefeuille : | 8,73 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes de moyenne à grande capitalisation.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto-Dominion
- Banque Scotia
- Banque de Montréal
- Shopify Inc
- Brookfield Corp
- Cie des chemins de fer nationaux du Canada
- Franco-Nevada Corp
- Alimentation Couche-Tard Inc
- Canadian Pacific Kansas City Ltd

Nombre total de placements : 52 titres.

Les 10 principaux placements représentent 41,78 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

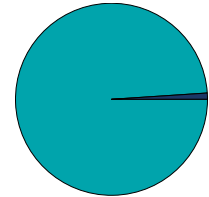
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

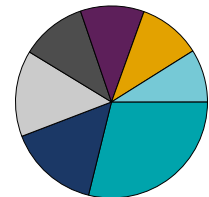
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions can. 99,0 %
- Espèces et équivalents 1,0 %



- Services financiers 28,9 %
- Autres 15,3 %
- Énergie 14,5 %
- Services industriels 11,1 %
- Matériaux de base 10,7 %
- Technologie 10,6 %
- Services aux consommateurs 8,9 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

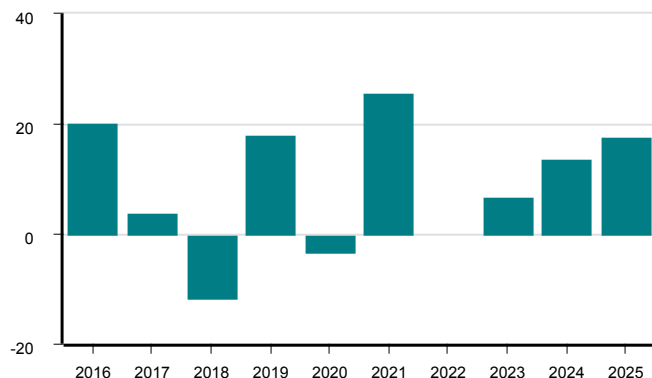
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 2 279,81 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,59 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions essentielles canadiennes
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen
- cherchent à maintenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,44 % | 0,12 % | 2,80 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,44 % | 0,12 % | 2,80 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,44 % | 0,12 % | 2,80 % | 0,90 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 1 078 916 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,37 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,29 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 104 804 | Taux de rotation du portefeuille : | 44,95 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds d'actions de l'Équitable investira dans un portefeuille de titres de participation sur les marchés boursiers mondiaux développés. Le fonds investira principalement au Canada et aux États-Unis, tout en conservant une exposition significative aux marchés développés internationaux de l'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient (EAEO). La ou le gestionnaire de portefeuille gèrera activement les affectations sur les marchés mondiaux en fonction de l'attrait relatif de chacune d'entre elles selon les conditions économiques et de marché, et les perspectives de la ou du gestionnaire de portefeuille pour chacune des catégories d'actif. La ou le gestionnaire de portefeuille peut utiliser diverses méthodes analytiques, notamment l'analyse fondamentale et l'analyse technique, pour déterminer le positionnement du fonds. Le portefeuille peut comporter une exposition limitée aux placements liés aux matières premières ou à d'autres catégories d'actif non traditionnelles. Les placements dans les actions et dans d'autres catégories d'actif seront principalement réalisés au moyen de fonds négociés en bourse.

L'objectif du fonds est principalement de procurer une appréciation du capital à long terme.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
2. Invesco QQQ (QQQ)
3. FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens (ZUE)
4. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
5. FNB Global X Indice de banques canadiennes à pondération égale (HBNK)
6. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
7. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
8. iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (XGD)
9. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
10. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 10 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

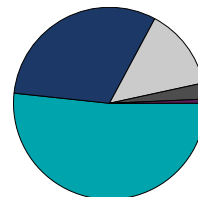
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

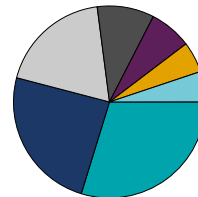
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 51,7 %
- Actions can. 31,1 %
- Actions internationales 13,8 %
- Espèces et équivalents 2,7 %
- Unités de fiducies de revenu 0,7 %



- Technologie 29,8 %
- Services financiers 24,3 %
- Autres 18,9 %
- Matériaux de base 9,6 %
- Services aux consommateurs 7,1 %
- Soins de santé 5,2 %
- Biens de consommation 5,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une appréciation du capital à long terme grâce à une exposition diversifiée aux actions
- sont à l'aise avec la volatilité des marchés boursiers et prêts à accepter des fluctuations à court terme pour une croissance potentielle à long terme
- visent à compléter un portefeuille équilibré avec une composante actions mondiales axée sur la croissance

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,90 % | 0,18 % | 2,37 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,90 % | 0,18 % | 2,37 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions internationales |
| Valeur totale : | 3 980 593 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,85 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,24 \$ | Géré par : | Les Associés en Placement Brandes et Cie |
| Nombre d'unités en circulation : | 388 785 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,00 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions internationales Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des actions d'émetteurs à grande capitalisation non canadiens et non américains.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Espèces et quasi-espèces
2. Sanofi
3. Takeda Pharmaceutical Co Ltd
4. Alibaba Group Holding Ltd
5. Samsung Electronics Co Ltd
6. Petroleo Brasileiro SA Petrobras - prvg
7. Heineken Holding NV
8. GlaxoSmithKline PLC
9. Astellas Pharma Inc
10. STMicroelectronics NV

Nombre total de placements : 66 titres.

Les 10 principaux placements représentent 25,38 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

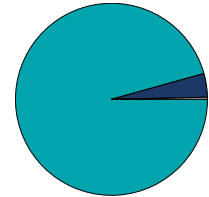
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

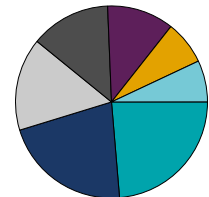
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions internationales 95,7 %
- Espèces et équivalents 4,0 %
- Obligations de sociétés étr. 0,3 %



- Autres 23,7 %
- Biens de consommation 21,6 %
- Soins de santé 15,6 %
- Technologie 13,5 %
- Services aux consommateurs 11,3 %
- Biens industriels 7,4 %
- Services financiers 7,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel d'une plus-value en capital d'entreprises non canadiennes et non américaines
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,44 % | 0,18 % | 2,85 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,44 % | 0,18 % | 2,85 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 2 588 557 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,85 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,30 \$ | Géré par : | Les Associés en Placement Brandes et Cie |
| Nombre d'unités en circulation : | 251 243 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,00 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions globales Brandes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de réaliser une plus-value en capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation de grands émetteurs canadiens et étrangers.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Espèces et quasi-espèces
2. Erste Group Bank AG
3. GlaxoSmithKline PLC
4. UBS Group AG
5. Sanofi
6. Alibaba Group Holding Ltd
7. TotalEnergies SE
8. Textron Inc
9. Shell PLC - CAAE
10. Wiyynn Corp

Nombre total de placements : 70 titres.

Les 10 principaux placements représentent 24,34 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

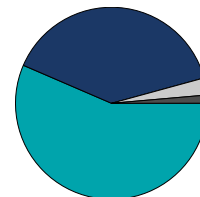
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

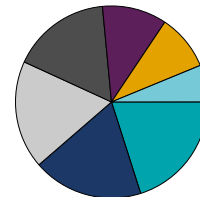
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions internationales 56,5 %
- Actions américaines 39,3 %
- Espèces et équivalents 2,9 %
- Actions can. 1,4 %



- Soins de santé 20,1 %
- Technologie 18,6 %
- Autres 18,2 %
- Services financiers 16,7 %
- Biens de consommation 10,9 %
- Services aux consommateurs 9,4 %
- Biens industriels 6,2 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à long terme
- souhaitent ajouter à leur portefeuille le potentiel de plus-value de sociétés canadiennes et non canadiennes
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,44 % | 0,18 % | 2,85 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,44 % | 0,18 % | 2,85 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|---|
| Date de création du fonds : | mai 2017 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes de dividendes et revenu |
| Valeur totale : | 109 259 762 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,81 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 18,26 \$ | Géré par : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Nombre d'unités en circulation : | 5 982 159 | Taux de rotation du portefeuille : | 9,09 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'actions productives de revenu Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans des titres de participation avec dividendes ou distributions. Jusqu'à 49 % de l'actif du Fonds peut être investi dans des titres étrangers.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto-Dominion
- Enbridge Inc
- Banque Scotia
- Canadian Pacific Kansas City Ltd
- Brookfield Corp
- Canadian Natural Resources Ltd
- Suncor Énergie Inc
- Intact Financial Corp
- Microsoft Corp

Nombre total de placements : 55 titres.

Les 10 principaux placements représentent 40,33 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

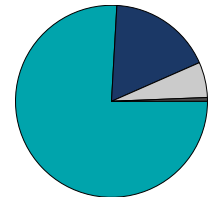
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

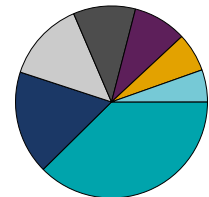
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| |
|---|
| ■ Actions can. 75,9 % |
| ■ Actions américaines 17,5 % |
| ■ Unités de fiducies de revenu 6,0 % |
| ■ Espèces et équivalents 0,6 % |



| |
|--|
| ■ Services financiers 37,6 % |
| ■ Autres 17,4 % |
| ■ Énergie 13,5 % |
| ■ Services aux consommateurs 10,5 % |
| ■ Services industriels 9,1 % |
| ■ Technologie 6,5 % |
| ■ Matériaux de base 5,4 % |


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

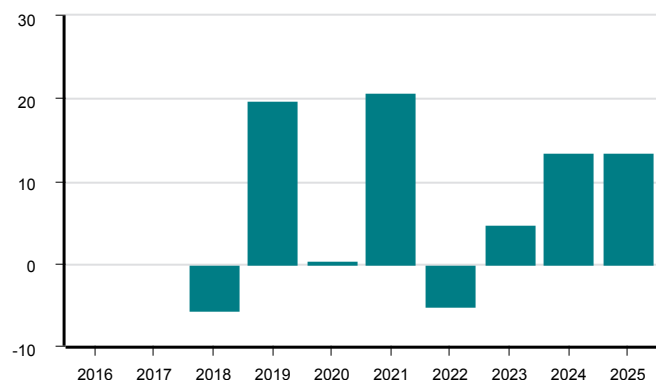
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 826,43 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,26 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 8 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent un portefeuille comportant des fonds d'actions canadiennes
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,45 % | 0,12 % | 2,81 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,45 % | 0,12 % | 2,81 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,45 % | 0,12 % | 2,81 % | 0,90 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Revenu fixe canadien |
| Valeur totale : | 70 923 874 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 1,94 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 11,01 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 6 442 778 | Taux de rotation du portefeuille : | 8,50 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu courant élevé et une certaine appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans des obligations, des débetures et des billets à court terme des gouvernements fédéral et provinciaux et de sociétés du Canada.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. United States Treasury Note/Bond 4,00 % 15-nov-2035
2. Province de l'Ontario 2,90 % 02-déc-2046
3. Province de l'Ontario 2,65 % 02-déc-2050
4. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 3,10 % 15-jun-2028
5. PSP Capital Inc 4,25 % 01-déc-2055
6. Trésor des États-Unis 4,75 % 15-aoû-2055
7. Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 1,75 % 15-jun-2030
8. Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055
9. Province de l'Alberta 3,10 % 01-jun-2050
10. Fiducie du Canada pour l'habitation 2,85 % 15-déc-2030

Nombre total de placements : 625 titres.

Les 10 principaux placements représentent 14,46 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

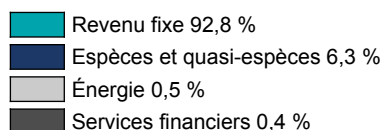
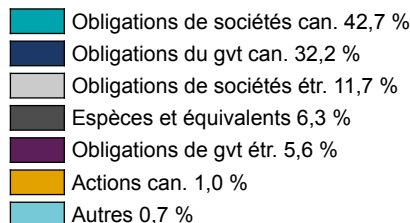
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

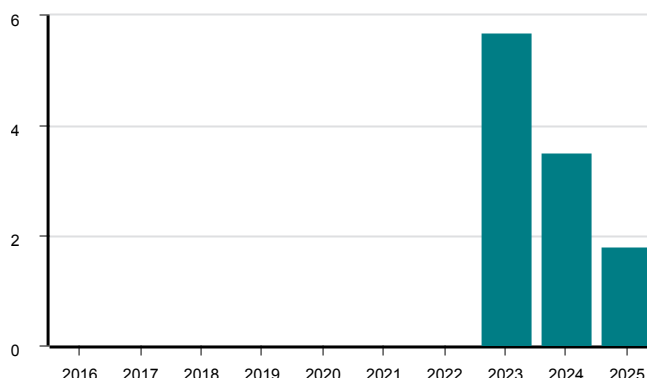
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 100,83 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,92 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds à revenu fixe et une exposition aux titres canadiens et étrangers qui cherchent à obtenir un revenu d'intérêt ainsi que certains gains en capital
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque faible
- prévoient détenir leur placement à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,73 % | 0,08 % | 1,94 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,73 % | 0,08 % | 1,94 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,73 % | 0,08 % | 1,94 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Revenu fixe canadien |
| Valeur totale : | 39 956 635 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,11 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 11,34 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 524 289 | Taux de rotation du portefeuille : | 81,78 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds d'obligations canadiennes de l'Équitable investit dans un portefeuille diversifié de titres de créance libellés en dollars canadiens, y compris des obligations d'État et des titres de créance de sociétés. Le portefeuille peut comporter une exposition limitée aux actions privilégiées, aux titres de créances étrangères ou aux obligations à rendement élevé.

L'objectif du fonds est principalement de générer un revenu.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031
- Gouvernement du Canada 3,00 % 01-jun-2034
- Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034
- Gouvernement du Canada 1,25 % 01-jun-2030
- Gouvernement du Canada 2,75 % 01-déc-2055
- Province de Québec 6,25 % 01-jun-2032
- Fiducie du Canada pour l'habitation no.1 3,55 % 15-sep-2032
- Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2035
- Province de Québec 3,50 % 01-déc-2048
- Province de Québec 4,40 % 01-déc-2055

Nombre total de placements : 103 titres.

Les 10 principaux placements représentent 27,78 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

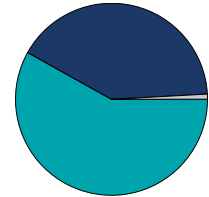
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres

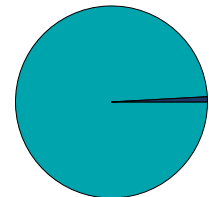
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Obligations du gvt can. 58,1 %
- Obligations de sociétés can. 41,0 %
- Espèces et équivalents 0,9 %



- Revenu fixe 99,1 %
- Espèces et quasi-espèces 0,9 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

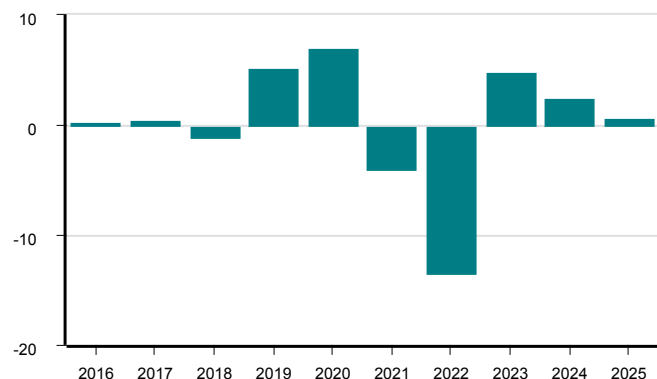
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 013,89 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,14 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu courant plus élevé que les taux du marché monétaire et qui sont prêts à accepter la fluctuation des cours
- désirent équilibrer leurs actions en portefeuille par le biais de placement à revenu fixe
- recherchent un portefeuille d'obligations aux dates d'échéance différentes

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,84 % | 0,08 % | 2,11 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,84 % | 0,08 % | 2,11 % | 0,20 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,84 % | 0,08 % | 2,11 % | 0,40 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux d'actions |
| Valeur totale : | 77 490 773 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,54 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 20,12 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 851 496 | Taux de rotation du portefeuille : | 102,42 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds de croissance de l'Équitable gèrera activement les affectations parmi les catégories d'actif multiples en fonction de l'attrait relatif de chacune d'entre elles selon les conditions économiques et de marché, et les perspectives de la ou du gestionnaire de portefeuille pour chacune des catégories d'actif. La ou le gestionnaire de portefeuille peut utiliser diverses méthodes analytiques, notamment l'analyse fondamentale et l'analyse technique, pour déterminer le positionnement du fonds. Le portefeuille peut comporter une exposition limitée aux placements liés aux matières premières ou à d'autres catégories d'actif non traditionnelles. Les expositions aux titres à revenu fixe se feront généralement par la détention d'unités dans le fonds d'obligations canadiennes de l'Équitable. Les placements dans des actions et d'autres catégories d'actif seront principalement réalisés au moyen de fonds négociés en bourse.

L'objectif du fonds est principalement de générer une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe et d'actions.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
2. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
3. Invesco QQQ (QQQ)
4. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
5. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
6. FNB Global X Indice de banques canadiennes à pondération égale (HBNK)
7. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
8. iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (XGD)
9. Fonds de lingots d'or CI - Série FNB couverte en \$ CA (VALT)
10. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 10 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

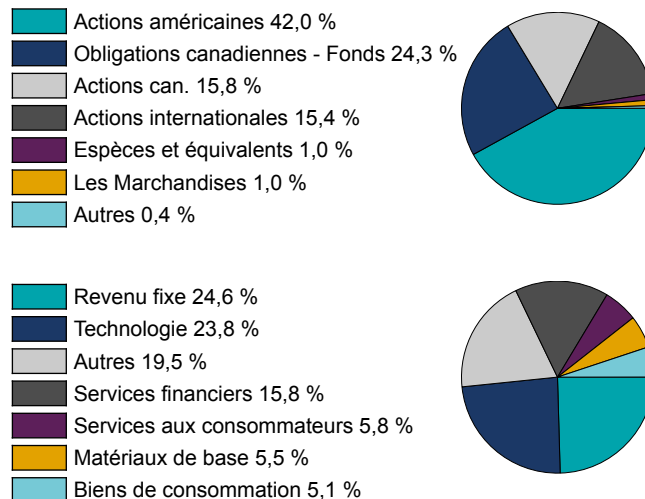
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

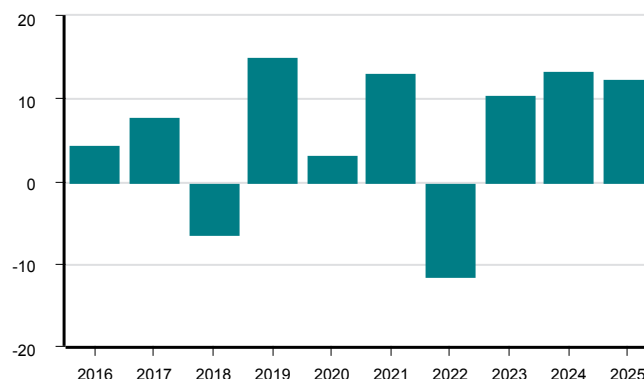
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 777,88 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,92 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une croissance en capital
- cherchent à investir dans un portefeuille géré de façon stratégique et continuellement surveillé selon la conjoncture des marchés
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,07 % | 0,12 % | 2,54 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,07 % | 0,12 % | 2,54 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,07 % | 0,12 % | 2,54 % | 0,65 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|-------------------------------|
| Date de création du fonds : | mai 2017 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux d'actions |
| Valeur totale : | 56 230 115 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 3,01 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 14,57 \$ | Géré par : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 859 343 | Taux de rotation du portefeuille : | 7,80 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de rendement stratégique américain Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à procurer une croissance du capital et des revenus à long terme en investissant principalement dans une vaste gamme d'actions américaines et de titres de créance, en misant sur une stratégie de placement axée sur une plus-value du capital lors de la sélection des titres de participation.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Trésor des États-Unis 4,00 % 31-jul-2030
2. Microsoft Corp
3. Trésor des États-Unis 4,25 % 15-nov-2034
4. Amazon.com Inc
5. Apple Inc
6. Alphabet Inc
7. JPMorgan Chase & Co
8. Cisco Systems Inc
9. Trésor des États-Unis 4,13 % 31-jul-2031
10. Meta Platforms Inc

Nombre total de placements : 80 titres.

Les 10 principaux placements représentent 35,30 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

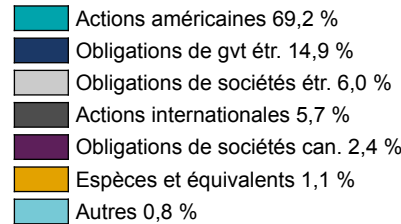
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

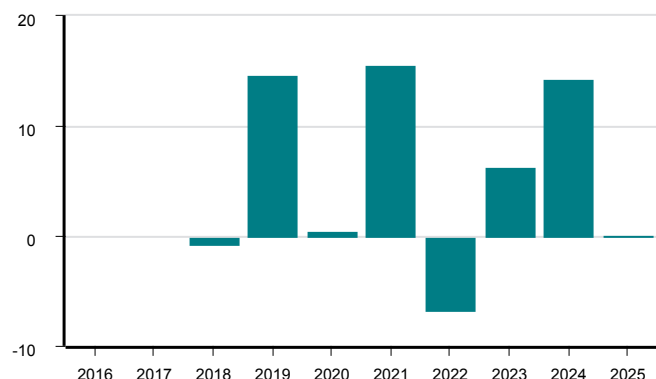
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 456,99 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,48 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 8 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent d'appréciation et de revenu du capital à long terme
- sont prêts à accepter une certaine variabilité des rendements et investissent à moyen et à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,64 % | 0,12 % | 3,01 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,64 % | 0,12 % | 3,01 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,64 % | 0,12 % | 3,01 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens à revenu fixe |
| Valeur totale : | 413 873 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,63 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,08 \$ | Géré par : | Canoe Financial LP |
| Nombre d'unités en circulation : | 41 061 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,76 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu amélioré Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer un revenu et une certaine possibilité de plus-value du capital principalement au moyen de placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds d'obligations avantage Canoe
2. Fonds d'obligations sans contraintes Canoe
3. Fonds mondial de revenu Canoe
4. Bank of Montreal TD 2,05 % 02-jan-2026
5. Tourmaline Oil Corp
6. Wells Fargo & Co
7. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
8. Canadian Natural Resources Ltd
9. Intact Financial Corp
10. Restaurant Brands International Inc

Nombre total de placements : 52 titres.

Les 10 principaux placements représentent 77,18 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

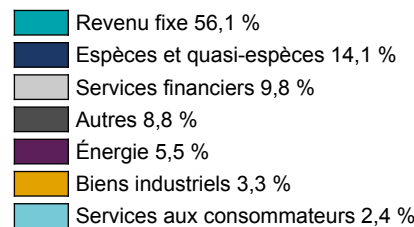
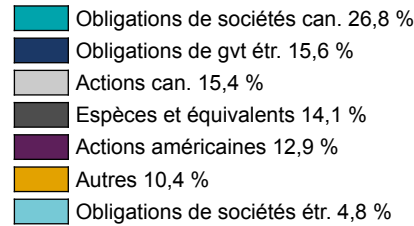
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent un flux de revenus régulier et d'une croissance modeste du capital
- considérés comme ayant une tolérance au risque plus faible

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,33 % | 0,09 % | 2,63 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,33 % | 0,09 % | 2,63 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,33 % | 0,09 % | 2,63 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales de dividendes et revenu |
| Valeur totale : | 173 204 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,75 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,25 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 16 891 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,60 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu d'actions mondiales Avantage Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres, de dérivés et de produits structurés situés n'importe où dans le monde, comme des obligations indexées sur actions émises par des institutions financières de partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds gestion de trésorerie en \$C Invesco série I
2. NVIDIA Corp
3. Microsoft Corp
4. Alphabet Inc
5. iShares Core MSCI Emerging Markets ETF (IEMG)
6. Broadcom Inc
7. Trésor des États-Unis 19-mar-2026
8. Trésor des États-Unis 22-jan-2026
9. Bons du Trésor des États-unis
10. Dollars US

Nombre total de placements : 611 titres.

Les 10 principaux placements représentent 43,31 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

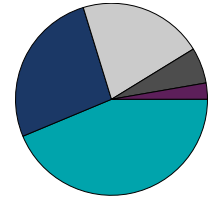
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

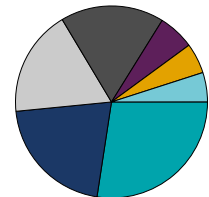
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 43,7 %
- Actions internationales 26,5 %
- Espèces et équivalents 21,0 %
- Actions can. 6,0 %
- Obligations du gvt can. 2,7 %



- Technologie 27,4 %
- Espèces et quasi-espèces 21,0 %
- Services financiers 18,0 %
- Autres 17,4 %
- Soins de santé 6,1 %
- Services aux consommateurs 5,1 %
- Biens de consommation 5,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent une croissance du capital et un revenu à long terme
- possèdent ou envisagent d'acquérir d'autres types de placements pour diversifier leurs avoirs
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,44 % | 0,09 % | 2,75 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,44 % | 0,09 % | 2,75 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,44 % | 0,09 % | 2,75 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens d'actions |
| Valeur totale : | 187 979 477 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,70 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 20,47 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 9 181 813 | Taux de rotation du portefeuille : | 10,53 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu de dividendes Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à obtenir un revenu courant élevé en investissant principalement dans des actions privilégiées et des actions ordinaires donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes et américaines et, à l'occasion, dans des obligations, jusqu'à concurrence de 25 % du total de l'actif du fonds.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Banque Royale du Canada
- Banque Toronto-Dominion
- Banque de Montréal
- Cie des chemins de fer nationaux du Canada
- Banque Scotia
- Canadian Utilities Ltd
- Intact Financial Corp
- Groupe TMX Ltée
- Fortis Inc
- Alimentation Couche-Tard Inc

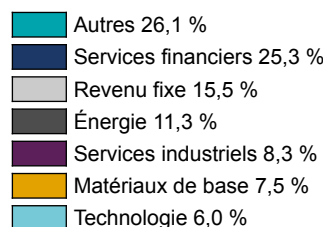
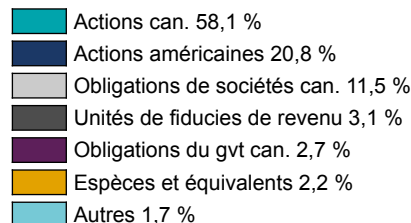
Nombre total de placements : 136 titres.
Les 10 principaux placements représentent 24,63 % du fonds.
Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

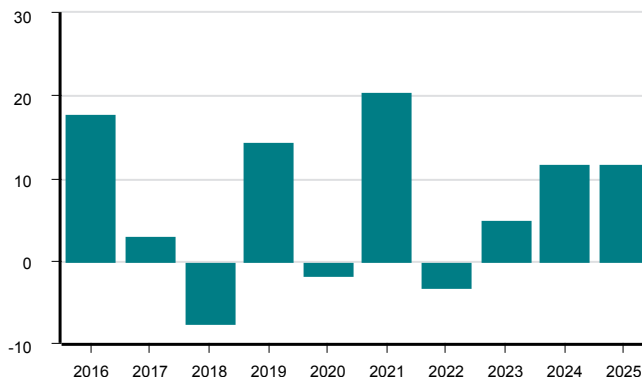
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 939,57 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,85 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- désirent une exposition diversifiée à des sociétés canadiennes de grande qualité avec un historique sur une longue période faisant foi d'une croissance des dividendes
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen
- recherchent un portefeuille à gestion stratégique avec un suivi continu par rapport à l'évolution des marchés

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,70 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,70 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,37 % | 0,10 % | 2,70 % | 0,80 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens neutres |
| Valeur totale : | 18 911 617 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,45 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 15,78 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 1 198 311 | Taux de rotation du portefeuille : | 87,71 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds de revenu de l'Équitable gèrera activement les affectations parmi les catégories d'actif multiples en fonction de l'attrait relatif de chacune d'entre elles selon les conditions économiques et de marché, et les perspectives de la ou du gestionnaire de portefeuille pour chacune des catégories d'actif. La ou le gestionnaire de portefeuille peut utiliser diverses méthodes analytiques, notamment l'analyse fondamentale et l'analyse technique, pour déterminer le positionnement du fonds. Le portefeuille peut comporter une exposition limitée aux placements liés aux matières premières ou à d'autres catégories d'actif non traditionnelles. Les expositions aux titres à revenu fixe se feront généralement par la détention d'unités dans le fonds d'obligations canadiennes de l'Équitable. Les placements dans des actions et d'autres catégories d'actif seront principalement réalisés au moyen de fonds négociés en bourse.

L'objectif du fonds est de générer à la fois des revenus et une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe et d'actions.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
2. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
3. Invesco QQQ (QQQ)
4. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
5. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
6. FNB Global X Indice de banques canadiennes à pondération égale (HBNK)
7. iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (XGD)
8. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
9. Espèces et quasi-espèces
10. Fonds de lingots d'or CI - Série FNB couverte en \$ CA (VALT)

Nombre total de placements : 10 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

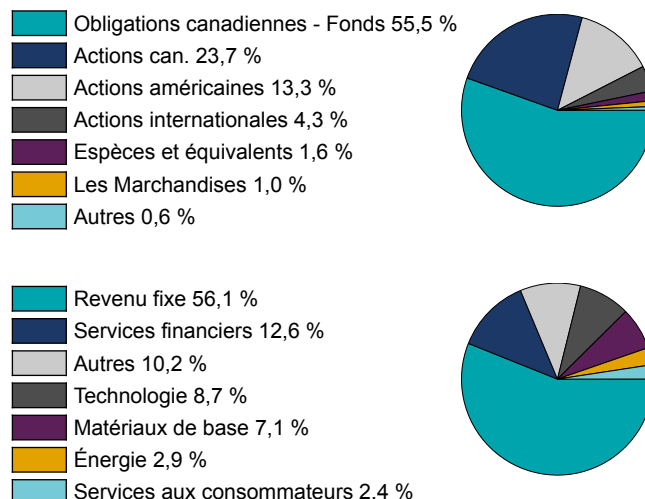
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

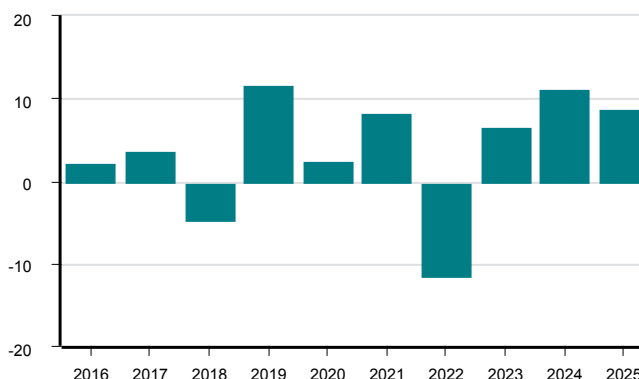
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 439,34 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,71 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu courant élevé tout en bénéficiant d'une appréciation et d'une préservation du capital
- cherchent à investir dans un portefeuille géré de façon stratégique et continuellement surveillé selon la conjoncture des marchés
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,05 % | 0,10 % | 2,45 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,05 % | 0,10 % | 2,45 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,05 % | 0,10 % | 2,45 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales d'infrastructure |
| Valeur totale : | 23 925 038 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,69 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 12,29 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 1 946 419 | Taux de rotation du portefeuille : | 9,16 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de revenu d'infrastructures mondiales Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un revenu et une appréciation du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. SSE PLC
2. Entergy Corp
3. Severn Trent PLC
4. TC Energy Corp
5. Williams Cos Inc
6. Brookfield Renewable Corp
7. APA Group - parts
8. E.On SE catégorie N
9. Aena SME SA
10. Iberdrola SA

Nombre total de placements : 42 titres.

Les 10 principaux placements représentent 41,27 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

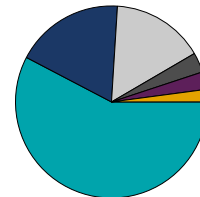
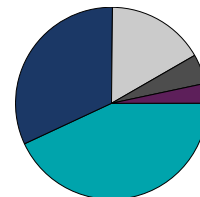
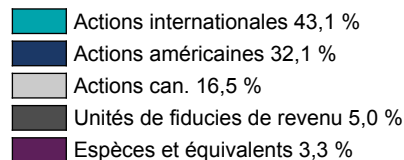
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

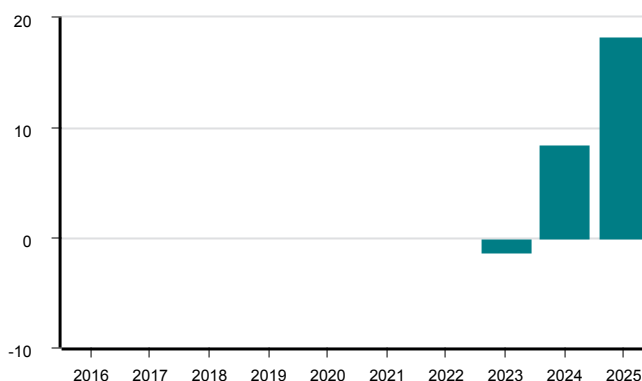
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 229,18 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,37 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle la valeur du fonds a diminué sur une période de 3 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales qui prévoit une exposition au titres de participation générateurs de revenu d'émetteurs durables dans le domaine des infrastructures
- recherchent un fonds qui intègre une approche de placement durable
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,36 % | 0,16 % | 2,69 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,36 % | 0,16 % | 2,69 % | 0,55 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,36 % | 0,16 % | 2,69 % | 0,90 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens neutres |
| Valeur totale : | 2 062 483 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,50 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,17 \$ | Géré par : | RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 202 784 | Taux de rotation du portefeuille : | 1,25 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds à revenu mensuel PH&N ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent consiste à offrir un revenu mensuel relativement élevé constitué de revenu de dividendes, de revenu d'intérêt, de gains en capital réalisés et d'un remboursement de capital, ainsi que la possibilité d'une appréciation modeste du capital, en investissant dans un portefeuille équilibré et diversifié de titres de participation qui génèrent du revenu, notamment des actions ordinaires de sociétés canadiennes qui versent des dividendes et des parts de fiducies de revenu, de même que des titres à revenu fixe, comme des actions privilégiées, des obligations de gouvernements et de sociétés, des débetures et des billets.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu mensuel stable et une possibilité de gains en capital modestes
- cherchent à obtenir une volatilité moindre que celle d'un portefeuille composé uniquement d'actions et un potentiel de croissance supérieur à celui d'un portefeuille composé uniquement d'obligations
- envisagent de détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,14 % | 0,11 % | 2,50 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,14 % | 0,11 % | 2,50 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,14 % | 0,11 % | 2,50 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes à petite et moyenne capitalisation |
| Valeur totale : | 488 971 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,91 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,79 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 45 320 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,00 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant surtout dans un portefeuille diversifié d'actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation, dont la direction a fait ses preuves et qui possèdent un plan de croissance à long terme. Le fonds peut également investir dans des titres étrangers.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Capstone Copper Corp
2. HudBay Minerals Inc
3. OR Royalties Inc
4. Headwater Exploration Inc
5. Enerflex Ltd
6. EQB Inc
7. Triple Flag Precious Metals Corp
8. Kelt Exploration Ltd
9. Lundin Mining Corp
10. Propel Holdings Inc

Nombre total de placements : 45 titres.
Les 10 principaux placements représentent 38,36 % du fonds.
Quel est le degré de risque?



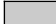

La valeur de votre placement peut diminuer.

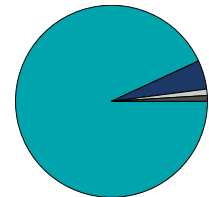
| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|








Principaux risques liés aux placements : risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

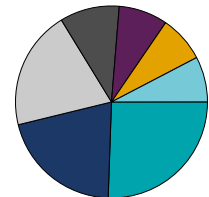
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|------------------------------------|
|  | Actions can. 93,1 % |
|  | Unités de fiducies de revenu 4,9 % |
|  | Actions internationales 1,1 % |
|  | Espèces et équivalents 1,0 % |



| | |
|--|-----------------------------------|
|  | Matériaux de base 25,6 % |
|  | Énergie 20,6 % |
|  | Autres 20,1 % |
|  | Services aux consommateurs 10,0 % |
|  | Immobilier 8,3 % |
|  | Services financiers 7,8 % |
|  | Biens de consommation 7,7 % |


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,47 % | 0,20 % | 2,91 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,47 % | 0,20 % | 2,91 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | mai 2017 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 53 298 069 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 3,09 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 16,94 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 145 793 | Taux de rotation du portefeuille : | 14,38 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds de sociétés mondiales Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à obtenir une forte croissance du capital et un niveau élevé de fiabilité à long terme. Le fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Microsoft Corp
2. NVIDIA Corp
3. Apple Inc
4. Alphabet Inc
5. Amazon.com Inc
6. Mastercard Inc
7. Canadian Pacific Kansas City Ltd
8. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd
9. Meta Platforms Inc
10. Tencent Holdings Ltd

Nombre total de placements : 71 titres.

Les 10 principaux placements représentent 34,60 % du fonds.

Quel est le degré de risque?






La valeur de votre placement peut diminuer.

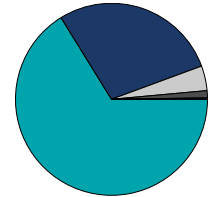
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

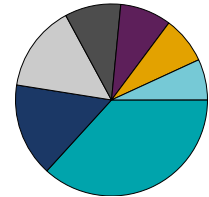
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|--------------------------------|
|  | Actions américaines 66,2 % |
|  | Actions internationales 28,2 % |
|  | Actions can. 4,2 % |
|  | Espèces et équivalents 1,2 % |
|  | Obligations du gvt can. 0,2 % |



| | |
|--|----------------------------------|
|  | Technologie 36,8 % |
|  | Services financiers 15,7 % |
|  | Autres 14,6 % |
|  | Services industriels 9,4 % |
|  | Biens industriels 8,6 % |
|  | Services aux consommateurs 8,0 % |
|  | Soins de santé 6,9 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

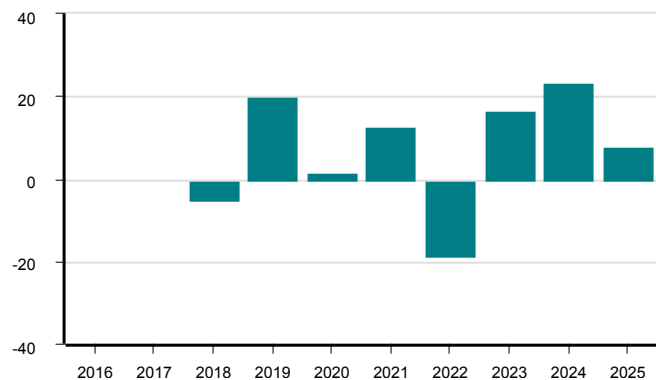
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 694,27 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,33 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 8 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une forte croissance du capital à long terme
- recherchent un placement diversifié dans des actions mondiales
- sont prêts à accepter un degré de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,68 % | 0,18 % | 3,09 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,68 % | 0,18 % | 3,09 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Marché monétaire canadien |
| Valeur totale : | 285 263 138 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 1,34 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 11,16 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 25 564 995 | Taux de rotation du portefeuille : | 7,07 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds du marché monétaire de l'Équitable investit principalement dans des instruments du marché monétaire avec une échéance d'un an ou moins. Le fonds investit principalement dans des titres d'État et des titres de créance de sociétés de première qualité.

L'objectif de placement du fonds est de générer un revenu par l'entremise de placements à court terme, tout en préservant les capitaux et la liquidité.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Espèces et quasi-espèces
2. Glacier Credit Card Trust 4,74 % 20-sep-2029
3. Enbridge Gas Inc 2,50 % 05-août-2026
4. Hydro One Inc 2,77 % 24-nov-2025
5. North West Redwater Partnership 3,20 % 24-jan-2026
6. Crédit VW Canada, Inc 2,45 % 10-déc-2026
7. Banque Nationale du Canada 1,53 % 15-jun-2026
8. Central 1 Credit Union 5,88 % 10-nov-2026
9. Wells Fargo & Co 2,98 % 19-mai-2026
10. John Deere Finance Inc 1,63 % 09-avr-2026

Nombre total de placements : 28 titres.

Les 10 principaux placements représentent 67,82 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

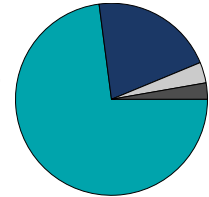
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : s.o.

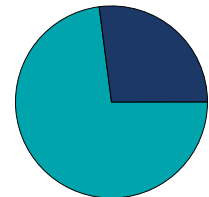
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Espèces et équivalents 72,9 %
- Obligations de sociétés can. 20,8 %
- Obligations canadiennes - Autres 3,5 %
- Hypothèques 2,7 %



- Espèces et quasi-espèces 73,0 %
- Revenu fixe 27,1 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

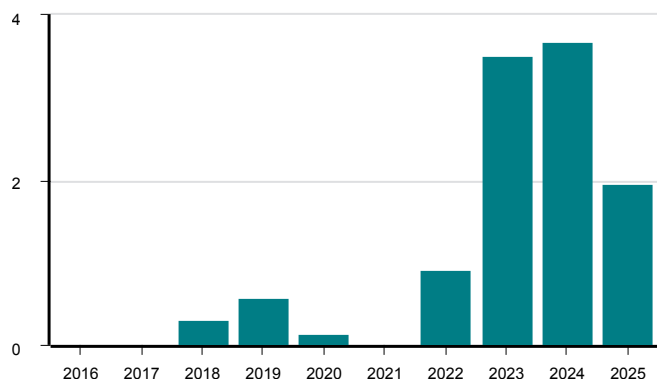
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 115,83 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,10 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur est restée stable sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une stabilité du capital
- sont très conservateurs
- cherchent à obtenir un revenu suivant le taux du marché au moyen de titres à très court terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | 0,15 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,17 % | 0,06 % | 1,34 % | 0,20 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux neutres |
| Valeur totale : | 39 186 131 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,47 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 17,14 \$ | Géré par : | L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada |
| Nombre d'unités en circulation : | 2 286 154 | Taux de rotation du portefeuille : | 91,49 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

Le fonds équilibré de l'Équitable gèrera activement les affectations parmi les catégories d'actif multiples en fonction de l'attrait relatif de chacune d'entre elles selon les conditions économiques et de marché, et les perspectives de la ou du gestionnaire de portefeuille pour chacune des catégories d'actif. La ou le gestionnaire de portefeuille peut utiliser diverses méthodes analytiques, notamment l'analyse fondamentale et l'analyse technique, pour déterminer le positionnement du fonds. Le portefeuille peut comporter une exposition limitée aux placements liés aux matières premières ou à d'autres catégories d'actif non traditionnelles. Les expositions aux titres à revenu fixe se feront généralement par la détention d'unités dans le fonds d'obligations canadiennes de l'Équitable. Les placements dans des actions et d'autres catégories d'actif seront principalement réalisés au moyen de fonds négociés en bourse.

L'objectif du fonds est de générer une appréciation du capital et des revenus en investissant dans un portefeuille diversifié composé de titres à revenu fixe et d'actions.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds d'obligations canadiennes à gestion active de l'Équitable
2. FINB BMO S&P 500 - parts en CAD (ZSP)
3. FINB BMO MSCI EAFE couvert en dollars canadiens (ZDM)
4. Invesco QQQ (QQQ)
5. FINB BMO S&P/TSX composé plafonné (ZCN)
6. FNB de dividendes canadiens Q TD (TQCD)
7. FNB Global X Indice de banques canadiennes à pondération égale (HBNK)
8. iShares S&P/TSX Global Gold Index ETF (XGD)
9. Espèces et quasi-espèces
10. Fonds de lingots d'or CI - Série FNB couverte en \$ CA (VALT)

Nombre total de placements : 10 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

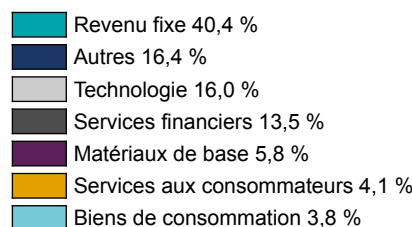
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

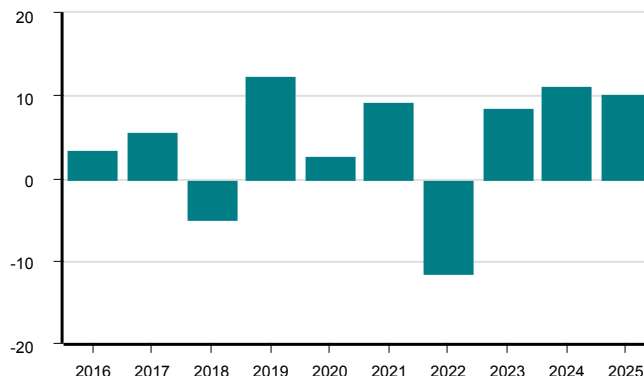
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 545,85 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,45 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- désirent une croissance du capital et de revenu
- recherchent un portefeuille à gestion stratégique avec un suivi continu par rapport à l'évolution des marchés
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,03 % | 0,12 % | 2,47 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,03 % | 0,12 % | 2,47 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,03 % | 0,12 % | 2,47 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux d'actions |
| Valeur totale : | 620 128 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,78 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,12 \$ | Géré par : | RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. |
| Nombre d'unités en circulation : | 61 273 | Taux de rotation du portefeuille : | 9,30 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds équilibré PH&N ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent cherche à offrir une croissance du capital à long terme et du revenu en investissant principalement dans un portefeuille équilibré et bien diversifié d'actions ordinaires, d'obligations et de titres du marché monétaire du Canada. Le fonds détient également une partie de son actif dans des actions ordinaires étrangères.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds obligations à rendement élevé Phillips, Hager & North
2. Fonds sous-jacent d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
3. Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
4. Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
5. Fonds leaders d'actions mondiales RBC
6. Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
7. Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
8. Fonds d'obligations mondiales de sociétés de série investissement BlueBay
9. Fonds d'actions de marchés émergents RBC
10. Fonds immobilier canadien de base RBC

Nombre total de placements : 20 titres.

Les 10 principaux placements représentent 87,77 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la répartition des actifs, risque lié à la concentration, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux marchés émergents, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une volatilité moindre que celle d'un portefeuille composé uniquement d'actions et un potentiel de croissance supérieur à celui d'un portefeuille composé uniquement d'obligations
- envisagent de détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|----------------------|-----------|-------|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,42 % | 0,13 % | 2,78 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,42 % | 0,13 % | 2,78 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,42 % | 0,13 % | 2,78 % | 0,70 % |

| Autres frais | Ce que vous payez |
|------------------------------------|---|
| Frais de négociation à court terme | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 183 527 493 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,83 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 18,26 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 10 049 198 | Taux de rotation du portefeuille : | 12,61 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Actions américaines - Cibléd ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Alphabet Inc
3. Amazon.com Inc
4. Microsoft Corp
5. Apple Inc
6. Eli Lilly and Co
7. Bank of New York Mellon Corp
8. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd
9. Tempur Sealy International Inc
10. Western Digital Corp

Nombre total de placements : 42 titres.

Les 10 principaux placements représentent 58,10 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

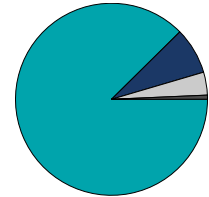
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

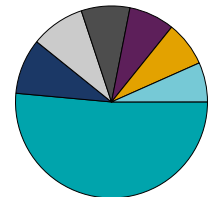
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 87,6 %
- Actions internationales 7,8 %
- Actions can. 3,9 %
- Espèces et équivalents 0,7 %



- Technologie 51,5 %
- Soins de santé 9,4 %
- Biens de consommation 9,1 %
- Services financiers 8,2 %
- Services aux consommateurs 7,7 %
- Biens industriels 7,6 %
- Autres 6,7 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

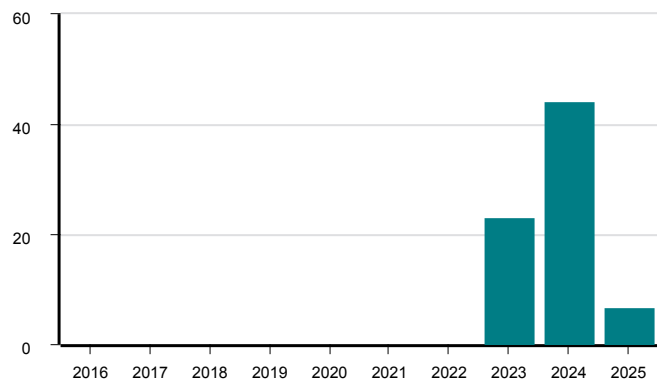
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 826,29 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 19,76 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres de sociétés américaines
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,39 % | 0,20 % | 2,83 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,39 % | 0,20 % | 2,83 % | 0,65 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux neutres |
| Valeur totale : | 2 093 862 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,80 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,12 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 206 889 | Taux de rotation du portefeuille : | 11,72 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Actions mondiales+ Équilibre ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et un large éventail de titres à revenu fixe d'émetteurs des États-Unis et d'autres émetteurs du monde entier. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des fonds sous-jacents, parmi lesquels peuvent se trouver des fonds communs de placement alternatifs liquides.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds Fidelity Actions mondiales+ Équilibre
2. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 2 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

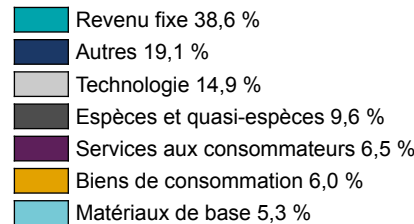
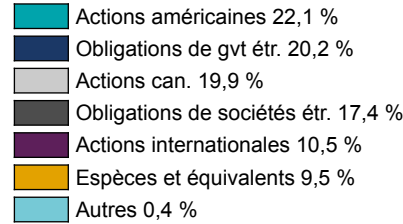
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres et aux stratégies de fonds communs de placement alternatifs liquides

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,46 % | 0,11 % | 2,80 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,46 % | 0,11 % | 2,80 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,46 % | 0,11 % | 2,80 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes de dividendes et revenu |
| Valeur totale : | 3 572 091 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,80 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,26 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 348 240 | Taux de rotation du portefeuille : | 6,40 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Dividendes ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'investir, directement ou indirectement en effectuant des placements dans des fonds sous-jacents, principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres de sociétés qui versent des dividendes, de titres de fiducies de revenu, de titres à revenu fixe et d'autres titres qui devraient effectuer des distributions de revenu.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds Fidelity Dividendes
2. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 2 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

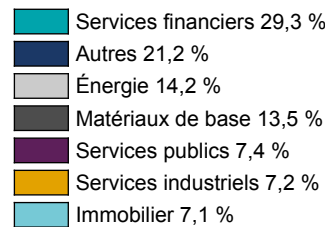
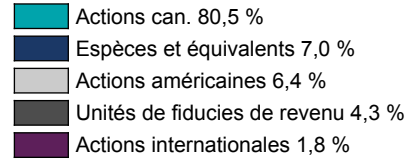
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent bénéficier d'un potentiel de revenu et de gains en capital
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,42 % | 0,15 % | 2,80 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,42 % | 0,15 % | 2,80 % | 0,50 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,42 % | 0,15 % | 2,80 % | 0,80 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 431 856 094 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,87 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 24,35 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 17 736 449 | Taux de rotation du portefeuille : | 28,09 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une appréciation du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Taiwan Semiconductor Manufactory Co Ltd
2. Alphabet Inc
3. Alphabet Inc
4. Microsoft Corp
5. NVIDIA Corp
6. Applovin Corp classe A
7. Tesla Inc
8. Amazon.com Inc
9. Roblox Corp
10. Agnico Eagle Mines Ltd

Nombre total de placements : 196 titres.

Les 10 principaux placements représentent 48,11 % du fonds.

Quel est le degré de risque?





La valeur de votre placement peut diminuer.

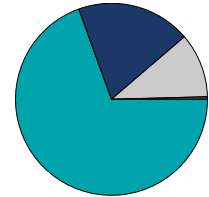
| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|





Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

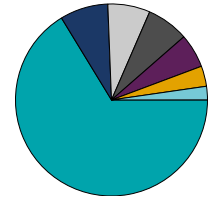
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|--------------------------------|
|  | Actions américaines 69,5 % |
|  | Actions internationales 19,3 % |
|  | Actions can. 10,9 % |
|  | Espèces et équivalents 0,4 % |



| | |
|--|----------------------------------|
|  | Technologie 66,3 % |
|  | Biens de consommation 8,1 % |
|  | Matériaux de base 7,1 % |
|  | Services aux consommateurs 7,1 % |
|  | Soins de santé 5,7 % |
|  | Autres 3,4 % |
|  | Énergie 2,3 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

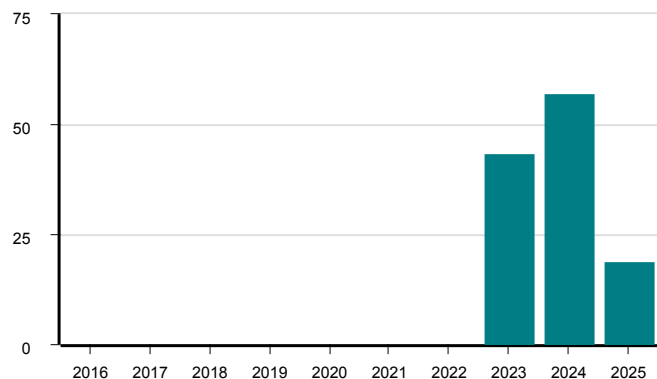
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 2 434,84 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 30,53 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,46 % | 0,20 % | 2,87 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,46 % | 0,20 % | 2,87 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions mondiales |
| Valeur totale : | 11 482 837 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,88 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 16,96 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 677 100 | Taux de rotation du portefeuille : | 37,43 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelées à tirer parti d'occasions connexes.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.U.
2. Teledyne Technologies Inc
3. Westinghouse Air Brake Techs Corp
4. Sulzer AG classe N
5. Sandvik AB
6. Epiroc AB classe B
7. Computer Modelling Group Ltd
8. Chipotle Mexican Grill Inc
9. Weir Group PLC
10. J B Hunt Transport Services Inc

Nombre total de placements : 56 titres.

Les 10 principaux placements représentent 41,87 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

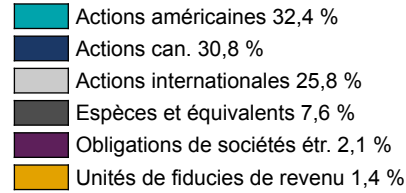
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

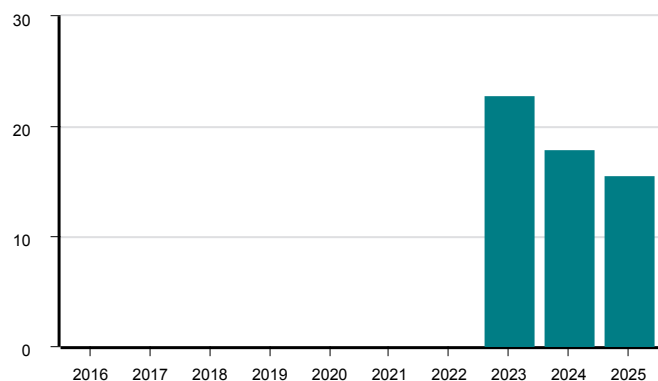
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 695,89 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 17,13 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres mondiaux desociétés qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carb
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,43 % | 0,20 % | 2,88 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,43 % | 0,20 % | 2,88 % | 0,55 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,43 % | 0,20 % | 2,88 % | 0,90 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux neutres |
| Valeur totale : | 10 071 292 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,90 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 14,11 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 713 826 | Taux de rotation du portefeuille : | 30,29 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Leadership climatique – Équilibre ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir un rendement global élevé. Il investit dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe du monde entier qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelés à tirer parti d'occasions connexes. Lorsqu'il effectue des placements dans des titres à revenu fixe, le Fonds met davantage l'accent sur les titres de qualité. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement en effectuant des placements dans des fonds sous-jacents.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.U.
2. US 10YR ULTRA FUT MAR26 UXYH6
3. US 5YR NOTE (CBT) F MAR26 FVH6
4. Teledyne Technologies Inc
5. US 2YR NTE (CBT) FT MAR26 TUH6
6. Westinghouse Air Brake Techs Corp
7. Sulzer AG classe N
8. Sandvik AB
9. Epiroc AB classe B
10. Computer Modelling Group Ltd

Nombre total de placements : 233 titres.

Les 10 principaux placements représentent 32,49 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

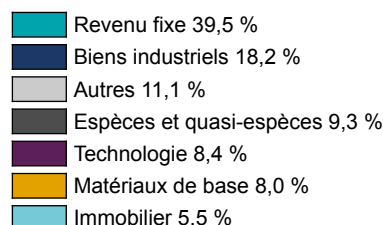
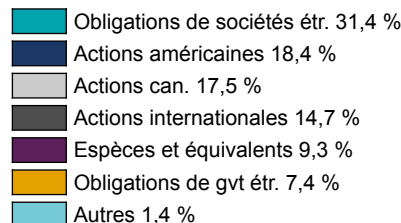
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

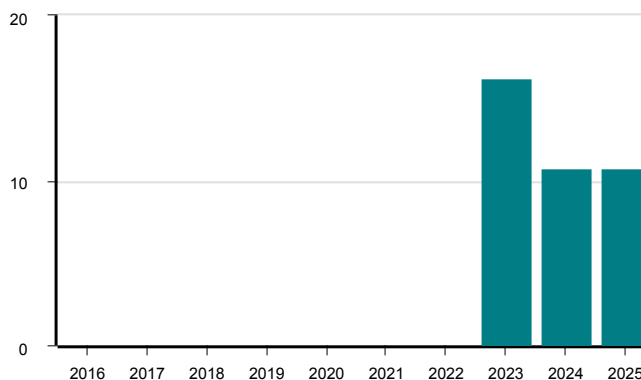
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 410,89 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 10,86 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe mondiaux d'émetteurs qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une écono
- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,47 % | 0,16 % | 2,90 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,47 % | 0,16 % | 2,90 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,47 % | 0,16 % | 2,90 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibré tactique |
| Valeur totale : | 5 600 582 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,85 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 9,82 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 570 425 | Taux de rotation du portefeuille : | 8,48 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Revenu élevé tactique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'investir principalement dans une combinaison de titres productifs de revenu qui peuvent provenir de n'importe où dans le monde. Il peut investir dans ces titres directement ou indirectement au moyen de placements dans des fonds sous-jacents.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds Fidelity Revenu élevé tactique
2. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 2 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

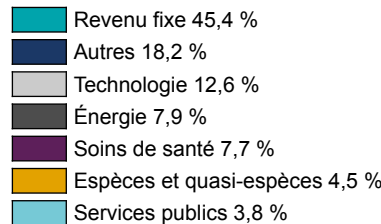
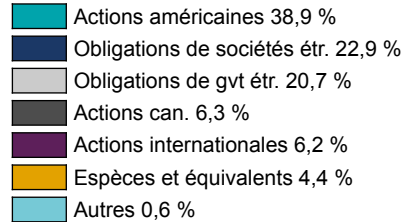
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement de moyen à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe mondiaux
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,49 % | 0,13 % | 2,85 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,49 % | 0,13 % | 2,85 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,49 % | 0,13 % | 2,85 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Actions principalement canadiennes |
| Valeur totale : | 356 527 183 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 3,05 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 25,05 \$ | Géré par : | Fidelity Investments Canada s.r.i. |
| Nombre d'unités en circulation : | 14 230 933 | Taux de rotation du portefeuille : | 22,30 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Fidelity Situations spéciales ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Il cherche à repérer des occasions de placement jugées susceptibles de représenter des situations spéciales.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Agnico Eagle Mines Ltd
2. ARC Resources Ltd
3. Canadian Natural Resources Ltd
4. Ero Copper Corp
5. Dollarama Inc
6. Pan American Silver Corp
7. Applovin Corp classe A
8. Bombardier Inc
9. TFI International Inc
10. Taiwan Semiconductor Manufactrg Co Ltd

Nombre total de placements : 203 titres.

Les 10 principaux placements représentent 31,50 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

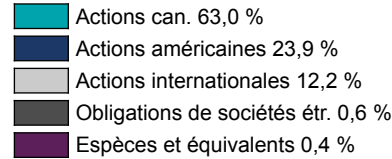
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux produits de base, risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à la spécialisation, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

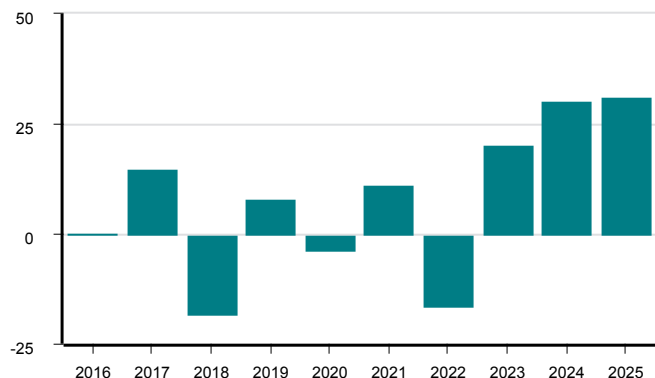
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 885,79 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 6,55 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



NOTE IMPORTANTE : un changement important a été apporté au fonds sous-jacent en vigueur le 7 juin 2021. Ce changement aurait eu une incidence positive ou négative sur le rendement du fonds distinct, si le changement avait été en vigueur au cours des périodes indiquées.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent une participation au marché des actions des PME
- sont prêts à accepter un degré de risque moyen à élevé
- privilégient une croissance en capital supérieure à la moyenne par le biais d'une gestion active au fil des années (d'au moins cinq (5) ans)

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,63 % | 0,20 % | 3,05 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,63 % | 0,20 % | 3,05 % | 0,50 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,63 % | 0,20 % | 3,05 % | 1,00 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|--------------|------------------------------------|------------------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions immobilières |
| Valeur totale : | 2 597 772 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,60 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,74 \$ | Géré par : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Nombre d'unités en circulation : | 241 908 | Taux de rotation du portefeuille : | 17,79 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds immobilier mondial Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est d'obtenir une croissance à long terme et un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres de créances de sociétés partout dans le monde offrant un potentiel de valeur ajoutée provenant de la détention, de la gestion ou d'autres placements dans le secteur immobilier.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Chartwell Retirement Residences - parts
2. Ventas Inc
3. Prologis Inc
4. Equinix Inc
5. Granite REIT
6. Sienna Senior Living Inc
7. Flagship Communities REIT - parts
8. AvalonBay Communities Inc
9. Public Storage
10. First Capital REIT - parts

Nombre total de placements : 60 titres.

Les 10 principaux placements représentent 39,51 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

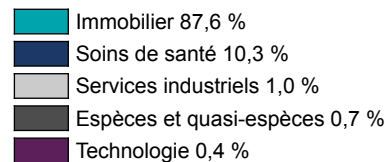
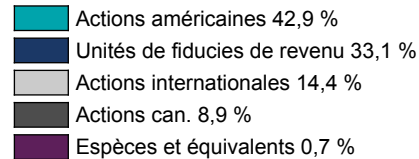
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié aux fiducies de placement, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié à l'immobilier, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

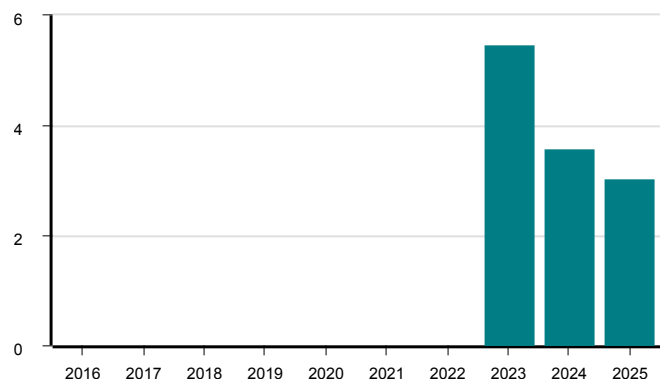
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 073,86 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,16 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme et un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres de créance de sociétés partout dans le monde qui possèdent ou gèrent des actifs immobiliers, ou q
- acceptent une certaine variabilité du rendement et investissent à long terme
- sont en mesure d'accepter un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|----------------------|-----------|-------|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,16 % | 0,20 % | 2,60 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,16 % | 0,20 % | 2,60 % | 0,60 % |

| Autres frais | Ce que vous payez |
|------------------------------------|---|
| Frais de négociation à court terme | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
 1, chemin Westmount Nord
 Waterloo (Ontario) N2J 4C7
 Sans frais : 1 800 668-4095
 Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
 Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

Date de création du fonds : **septembre 2013**
 Valeur totale : **47 535 140 \$**
 Valeur unitaire de l'actif net : **11,75 \$**
 Nombre d'unités en circulation : **4 043 866**

Catégorie d'actif : **Revenu fixe mondial**
 Ratio des frais de gestion (RFG) : **2,42 %**
 Géré par : **Invesco Canada Ltée**
 Taux de rotation du portefeuille : **10,88 %**
 Placement minimal : **25,00 \$**

Disponibilité du produit : **Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection**

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds d'obligations mondiales Invesco ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à générer un revenu et une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe et des actions privilégiées émis partout dans le monde.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Ginnie Mae 6,00 % 01-jan-2056
- Invesco Global Bond ETF (ICGB)
- Gouvernement du Royaume-Uni 4,25 % 07-jun-2032
- Gouvernement de l'Allemagne 2,30 % 15-fév-2033
- Gouvernement de la France 3,20 % 25-mai-2035
- Fannie Mae or Freddie Mac 6,00 % 01-jan-2056
- Gouvernement de l'Allemagne 15-août-2026
- Gouvernement de l'Allemagne 15-fév-2032
- Pershing Square Holdings Ltd 1,38 % 01-août-2027
- Fannie Mae or Freddie Mac 3,00 % 01-jan-2056

Nombre total de placements : 545 titres.

Les 10 principaux placements représentent 20,54 % du fonds.

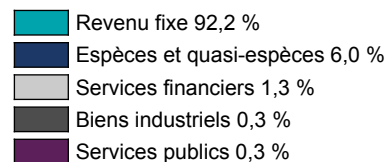
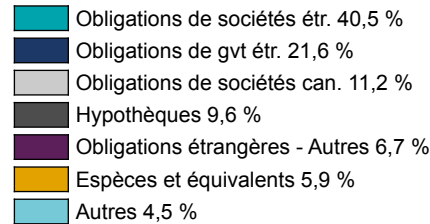
Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié au crédit, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

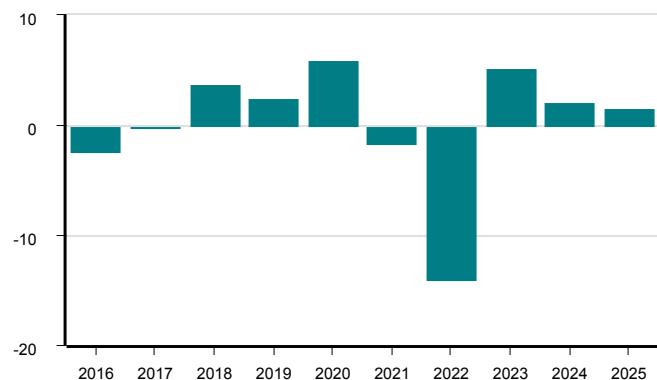
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 016,12 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,16 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un portefeuille diversifié d'obligations canadiennes, américaines et d'outre-mer, toutes de première qualité, et d'autres placements à revenu fixe
- sont prêts à accepter un degré de risque faible et qui investissent à moyen et à long terme
- recherchent un revenu courant provenant d'émetteurs mondiaux

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,14 % | 0,10 % | 2,42 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,14 % | 0,10 % | 2,42 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,14 % | 0,10 % | 2,42 % | 0,50 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|--------------------------------|
| Date de création du fonds : | septembre 2013 | Catégorie d'actif : | Équilibrés canadiens d'actions |
| Valeur totale : | 41 418 007 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,94 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 17,97 \$ | Géré par : | Gestion d'actifs 1832 S.E.C. |
| Nombre d'unités en circulation : | 2 305 092 | Taux de rotation du portefeuille : | 11,80 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Fonds Valeur équilibré Dynamique ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif de placement du fonds sous-jacent vise à procurer un niveau élevé de revenu d'intérêt et de dividendes ainsi que de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation et des titres de créance canadiens, notamment des obligations de sociétés dont la note est faible.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds G.A. 1832 d'obligations de sociétés canadiennes de premier ordre
2. Power Corp du Canada
3. Onex Corp
4. Banque Scotia
5. Société Financière Manuvie
6. Banque Royale du Canada
7. Banque Toronto-Dominion
8. Enbridge Inc
9. PrairieSky Royalty Ltd
10. Espèces et quasi-espèces

Nombre total de placements : 66 titres.

Les 10 principaux placements représentent 42,06 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

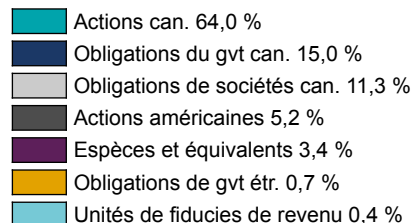
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié aux titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires, risque lié aux produits de base, risque lié au crédit, risque de change et de couverture de change, risque lié à la cybersécurité, risque lié aux instruments dérivés, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié aux opérations importantes, risque de marché, risque lié aux prêts de titres, aux opérations de mise en pension et de prise en pension de titres, risque lié à la vente à découvert, risque lié aux petites capitalisations, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

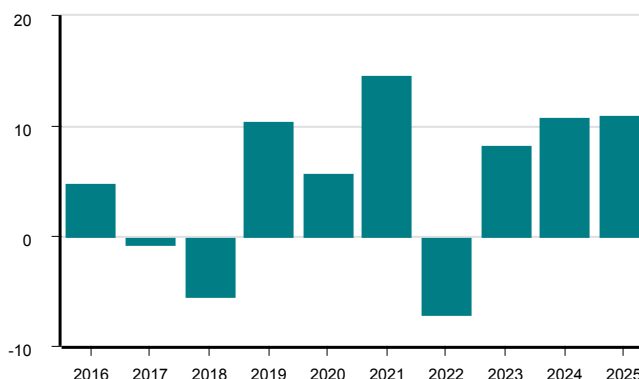
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 ans détient maintenant 1 637,14 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,05 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années. Depuis les 10 dernières années, on remarque 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a diminué sur une période de 10 ans.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- requièrent un portefeuille constitué d'une combinaison unique d'actions sous-évaluées et d'obligations
- sont prêts à accepter un degré de risque de faible à moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,53 % | 0,12 % | 2,94 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,53 % | 0,12 % | 2,94 % | 0,30 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,53 % | 0,12 % | 2,94 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 349 639 714 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,40 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 20,60 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 16 974 677 | Taux de rotation du portefeuille : | 1,35 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100^{MD} ESG, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Apple Inc
3. Microsoft Corp
4. Amazon.com Inc
5. Tesla Inc
6. Alphabet Inc
7. Alphabet Inc
8. Broadcom Inc
9. Netflix Inc
10. Meta Platforms Inc

Nombre total de placements : 93 titres.

Les 10 principaux placements représentent 51,76 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

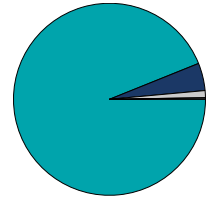
| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

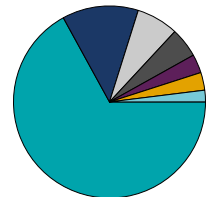
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions américaines 93,9 %
- Actions internationales 4,6 %
- Actions can. 1,2 %
- Espèces et équivalents 0,3 %



- Technologie 67,0 %
- Services aux consommateurs 12,8 %
- Biens de consommation 7,1 %
- Soins de santé 5,0 %
- Autres 3,1 %
- Télécommunications 3,0 %
- Services industriels 2,0 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

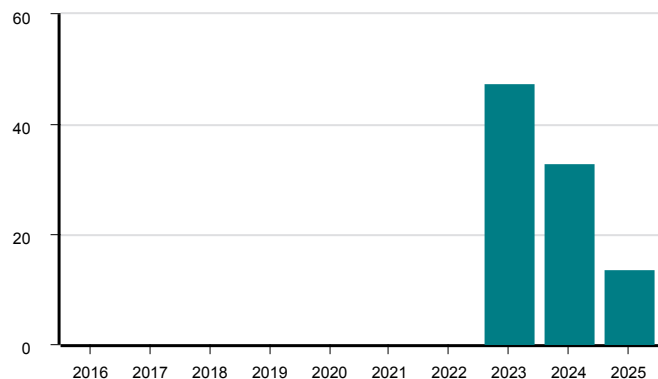
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 2 059,77 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 24,15 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement en actions américaines qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont prêts à accepter un degré de risque moyen à élevé

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,83 % | 0,20 % | 2,40 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,83 % | 0,20 % | 2,40 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Le produit ou les produits ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés »). Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère approprié des descriptions et des déclarations relatives à tout produit. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du produit ou des produits ou aux membres du public concernant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans un ou des produits en particulier ou concernant la capacité de l'indice Nasdaq-100 ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre les sociétés et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « détentrice d'une licence ») est l'octroi d'une licence à l'égard de Nasdaq^{MD}, l'indice Nasdaq-100 ESG^{MD}, Nasdaq-100 ESG^{MD}, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100 ESG, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq sans égard à la détentrice d'une licence ou à tout produit. Nasdaq n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de la détentrice d'une licence ou des propriétaires de tout produit dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice Nasdaq-100 ESG. Les sociétés n'assument aucune responsabilité quant à la détermination du calendrier d'émission des titres ni des prix et de la quantité de tout produit à émettre, et n'y ont pas participé, ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le produit ou les produits doivent être convertis en espèces. Les sociétés n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation de tout produit. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'ININTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR LA DÉTENTRICE D'UNE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER DE L'INDICE NASDAQ-100 ESG^{MD} OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|----------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 286 566 166 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,35 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 17,18 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 16 679 013 | Taux de rotation du portefeuille : | 4,10 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco S&P 500 ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice S&P 500^{MD} Scored & Screened, sans couverture. Le FNB sous-jacent investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés américaines.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. NVIDIA Corp
2. Apple Inc
3. Microsoft Corp
4. Alphabet Inc
5. Alphabet Inc
6. Meta Platforms Inc
7. Eli Lilly and Co
8. Visa Inc
9. Exxon Mobil Corp
10. Walmart Inc

Nombre total de placements : 314 titres.

Les 10 principaux placements représentent 48,27 % du fonds.

Quel est le degré de risque?




La valeur de votre placement peut diminuer.

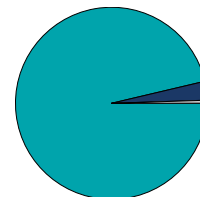
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

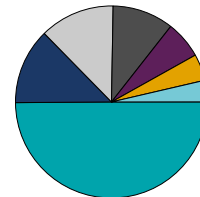
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|-------------------------------|
|  | Actions américaines 96,3 % |
|  | Actions internationales 3,2 % |
|  | Espèces et équivalents 0,5 % |



| | |
|--|----------------------------------|
|  | Technologie 49,9 % |
|  | Services financiers 12,8 % |
|  | Autres 12,6 % |
|  | Soins de santé 10,3 % |
|  | Services aux consommateurs 6,3 % |
|  | Biens industriels 4,5 % |
|  | Biens de consommation 3,6 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

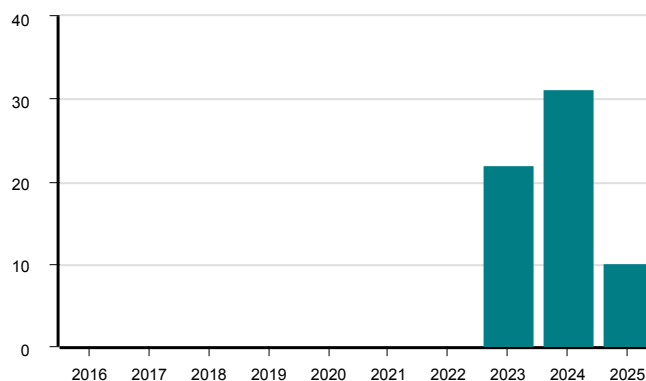
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 718,12 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 17,59 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement de base en actions américaines bien diversifié qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,82 % | 0,18 % | 2,35 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,82 % | 0,18 % | 2,35 % | 0,55 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,82 % | 0,18 % | 2,35 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
 1, chemin Westmount Nord
 Waterloo (Ontario) N2J 4C7
 Sans frais : 1 800 668-4095
 Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
 Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 Scored & Screened est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 Scored & Screened de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 Scored & Screened est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 Scored & Screened est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500 Scored & Screened. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco ESG S&P 500 Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 Scored & Screened suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 SCORED & SCREENED OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO ESG S&P 500 INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 SCORED & SCREENED OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 4 408 986 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,41 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,08 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 437 234 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,05 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco NASDAQ 100 ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice Nasdaq-100^{MD}, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Invesco NASDAQ 100 ETF (QQQM)
2. Dollars Canadiens
3. Dollars US

Nombre total de placements : 3 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?





La valeur de votre placement peut diminuer.

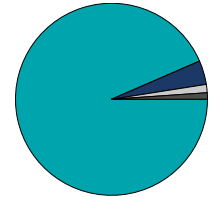
| | | | | |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|----------------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

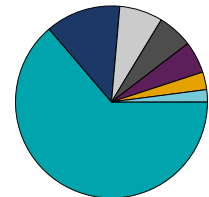
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|-------------------------------|
|  | Actions américaines 93,5 % |
|  | Actions internationales 4,0 % |
|  | Actions can. 1,4 % |
|  | Espèces et équivalents 1,1 % |



| | |
|--|-----------------------------------|
|  | Technologie 63,7 % |
|  | Services aux consommateurs 12,7 % |
|  | Biens de consommation 7,3 % |
|  | Autres 5,9 % |
|  | Soins de santé 5,4 % |
|  | Télécommunications 3,0 % |
|  | Services industriels 2,1 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- recherchent les actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen à élevé

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,83 % | 0,20 % | 2,41 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,83 % | 0,20 % | 2,41 % | 0,55 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Le produit ou les produits ne sont pas parrainés, endossés, vendus ou promus par Nasdaq, Inc. ou ses sociétés affiliées (Nasdaq et ses sociétés affiliées sont appelées les « sociétés »). Les sociétés ne se sont pas prononcées sur la légalité, la pertinence, l'exactitude ou le caractère approprié des descriptions et des déclarations relatives à tout produit. Les sociétés ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du produit ou des produits ou aux membres du public concernant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans un ou des produits en particulier ou concernant la capacité de l'indice Nasdaq-100 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre les sociétés et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (la « détentrice d'une licence ») est l'octroi d'une licence à l'égard de Nasdaq^{MD}, l'indice Nasdaq-100^{MD}, Nasdaq-100^{MD}, et de certains noms commerciaux des sociétés et de l'utilisation de l'indice Nasdaq-100, qui est déterminé, composé et calculé par Nasdaq sans égard à la détentrice d'une licence ou à tout produit. Nasdaq n'est pas tenue de prendre en considération les besoins de la détentrice d'une licence ou des propriétaires de tout produit dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice Nasdaq-100. Les sociétés n'assument aucune responsabilité quant à la détermination du calendrier d'émission des titres ni des prix et de la quantité de tout produit à émettre, et n'y ont pas participé, ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le produit ou les produits doivent être convertis en espèces. Les sociétés n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation de tout produit. LES SOCIÉTÉS NE GARANTISSENT PAS L'EXACTITUDE NI L'ININTERRUPTION DU CALCUL DE L'INDICE NASDAQ-100 OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE OBTENUS PAR LA DÉTENTRICE D'UNE LICENCE, LES PROPRIÉTAIRES OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ PAR SUITE DE L'UTILISATION DE L'INDICE NASDAQ-100 OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. LES SOCIÉTÉS NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER DE L'INDICE NASDAQ-100^{MD} OU DE TOUTE DONNÉE CONTENUE DANS CET INDICE. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES SOCIÉTÉS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions américaines |
| Valeur totale : | 1 686 378 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,49 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,19 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 165 553 | Taux de rotation du portefeuille : | 1,44 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, dans la mesure où cela est raisonnablement possible et avant déduction des frais et dépenses, le rendement de l'indice S&P 500^{MD} Equal Weight, sans couverture. Il est investi principalement, directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées en bourse aux États-Unis. L'indice S&P 500^{MD} Equal Weight a les mêmes titres constituants que l'indice pondéré en fonction de la capitalisation S&P 500^{MD}; toutefois, chaque société représentée dans l'indice se voit accorder une pondération fixe de 0,20% à chaque rééquilibrage trimestriel de l'indice.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Invesco S&P 500 Equal Weight ETF (RSP)
2. Dollars Canadiens
3. Dollars US

Nombre total de placements : 3 titres.

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Quel est le degré de risque?



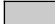

La valeur de votre placement peut diminuer.

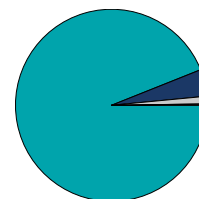
| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque de change et de couverture de change, risque lié aux placements étrangers, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

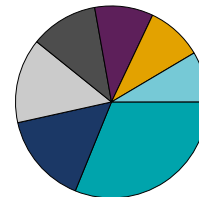
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|-------------------------------|
|  | Actions américaines 94,0 % |
|  | Actions internationales 4,5 % |
|  | Espèces et équivalents 1,3 % |
|  | Actions can. 0,2 % |



| | |
|--|----------------------------------|
|  | Autres 31,2 % |
|  | Technologie 15,4 % |
|  | Services financiers 14,3 % |
|  | Soins de santé 11,4 % |
|  | Biens industriels 9,9 % |
|  | Biens de consommation 9,4 % |
|  | Services aux consommateurs 8,5 % |


Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement bien diversifié axé sur les actions américaines
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,86 % | 0,20 % | 2,49 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,86 % | 0,20 % | 2,49 % | 0,65 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice S&P 500 Equal Weight est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice S&P 500 Equal Weight de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice S&P 500 Equal Weight est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice S&P 500 Equal Weight est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice S&P 500 Equal Weight. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice S&P 500 Equal Weight suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre dans un indice ne constitue pas une recommandation d'achat, de vente ou de conservation d'un tel titre de la part de S&P Dow Jones Indices et ne doit pas être considérée comme un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'OPPORTUNITÉ ET L'EXHAUSTIVITÉ DE L'INDICE S&P 500 EQUAL WEIGHT OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P 500 Equal Weight Index ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE S&P 500 EQUAL WEIGHT OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes |
| Valeur totale : | 784 101 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,53 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,34 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 75 799 | Taux de rotation du portefeuille : | 28,35 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice composé S&P/TSX^{MD} 60 Equal Weight. Le FNB sous-jacent investit principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées à la Bourse de Toronto (TSX). À

l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60, lequel est composé des mêmes constituants que l'indice S&P/TSX 60 à capitalisation pondérée; toutefois, chaque société représentée dans l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 se voit accorder une pondération fixe de 1,67 % à chaque rééquilibrage trimestriel.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. First Quantum Minerals Ltd
2. Teck Resources Ltd
3. CAE Inc
4. Gildan Activewear Inc catégorie A
5. Fairfax Financial Holdings Ltd
6. Rogers Communications Inc
7. Sun Life Financial Inc
8. Hydro One Ltd
9. Nutrien Ltd
10. Canadian Tire Corp Ltd

Nombre total de placements : 62 titres.

Les 10 principaux placements représentent 17,49 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

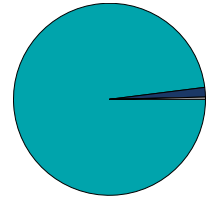
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

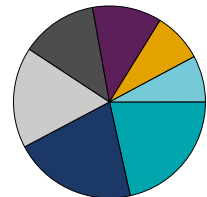
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

- Actions can. 98,0 %
- Unités de fiducies de revenu 1,6 %
- Espèces et équivalents 0,4 %



- Services financiers 21,5 %
- Autres 20,7 %
- Matériaux de base 17,0 %
- Énergie 12,9 %
- Services aux consommateurs 11,7 %
- Services industriels 8,4 %
- Technologie 7,8 %



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- souhaitent un placement bien diversifié dans des actions canadiennes
- peuvent s'accommoder d'un risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,87 % | 0,20 % | 2,53 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,87 % | 0,20 % | 2,53 % | 0,60 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

L'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice à pondération égale S&P/TSX 60 est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice à pondération égale S&P/TSX 60. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice à pondération égale S&P/TSX 60 suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre à même un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre et de détenir de tels titres, ni ne constitue un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ DE L'INDICE À PONDÉRATION ÉGALE S&P/TSX 60 OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P/TSX 60 EQUAL WEIGHT INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE À PONDÉRATION ÉGALE S&P/TSX 60 OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------------|
| Date de création du fonds : | août 2022 | Catégorie d'actif : | Actions canadiennes |
| Valeur totale : | 59 904 416 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,36 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 15,92 \$ | Géré par : | Invesco Canada Ltée |
| Nombre d'unités en circulation : | 3 762 273 | Taux de rotation du portefeuille : | 5,78 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du FNB sous-jacent est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible et avant déduction des frais, le rendement de l'indice composé S&P/TSX^{MD} ESG. Le FNB sous-jacent investit principalement, que ce soit directement ou indirectement, dans des titres de participation de sociétés cotées à la Bourse de Toronto (TSX).

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Banque Royale du Canada
2. Enbridge Inc
3. Banque de Montréal
4. Banque Scotia
5. Agnico Eagle Mines Ltd
6. Banque Canadienne Impériale de Commerce
7. Barrick Mining Corp
8. Canadian Pacific Kansas City Ltd
9. Société Financière Manuvie
10. TC Energy Corp

Nombre total de placements : 92 titres.

Les 10 principaux placements représentent 47,81 % du fonds.

Quel est le degré de risque?




La valeur de votre placement peut diminuer.

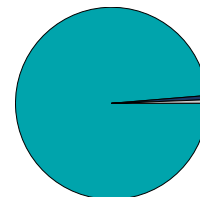
| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la concentration, risque lié aux placements qui intègrent des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), risque lié aux indices, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

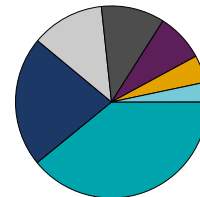
Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

| | |
|---|------------------------------------|
|  | Actions can. 98,7 % |
|  | Espèces et équivalents 0,7 % |
|  | Unités de fiducies de revenu 0,6 % |



| | |
|--|----------------------------------|
|  | Services financiers 39,1 % |
|  | Matériaux de base 21,9 % |
|  | Autres 12,3 % |
|  | Énergie 10,7 % |
|  | Services industriels 8,1 % |
|  | Services aux consommateurs 4,6 % |
|  | Technologie 3,3 % |



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

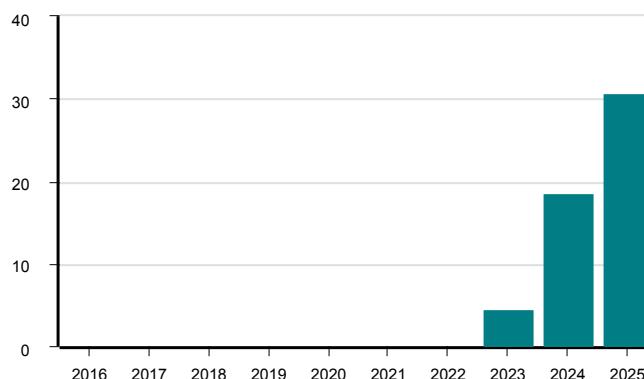
Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le fonds depuis sa création détient maintenant 1 592,24 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 14,94 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis sa création. Depuis sa création, on remarque 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un placement de base en actions canadiennes bien diversifié qui intègre des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- cherchent à obtenir une croissance du capital à long terme
- sont à l'aise avec un niveau de risque moyen

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 1,84 % | 0,16 % | 2,36 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 1,84 % | 0,16 % | 2,36 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 1,84 % | 0,16 % | 2,36 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
 1, chemin Westmount Nord
 Waterloo (Ontario) N2J 4C7
 Sans frais : 1 800 668-4095
 Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
 Site Web : equitable.ca/fr

L'indice composé S&P/TSX ESG est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et S&P Global ou de ses sociétés affiliées et est concédé sous licence aux fins d'utilisation par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Standard & Poor's^{MD} et S&P^{MD} sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P ») et Dow Jones^{MD} est une marque déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Les marques de commerce ont été concédées à SPDJI et concédées en sous-licence aux fins de certaines utilisations par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada. Le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable n'est pas parrainé, endossé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones, S&P, l'une de ses sociétés affiliées respectives (collectivement « S&P Dow Jones Indices ») ou S&P Global ou ses sociétés affiliées. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ou aux membres du public concernant l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable en particulier ou concernant la capacité de l'indice composé S&P/TSX ESG de suivre le rendement général du marché boursier. Le seul lien entre S&P Dow Jones Indices [et S&P Global ou ses sociétés affiliées] et L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada en ce qui concerne l'indice composé S&P/TSX ESG est l'octroi d'une licence à l'égard de l'indice et de certaines marques de commerce, marques de service ou appellations commerciales de S&P Dow Jones Indices ou de ses concédants de licence de tiers. L'indice composé S&P/TSX ESG est déterminé, composé et calculé par S&P Dow Jones Indices ou S&P Global ou ses sociétés affiliées sans égard à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou au Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées ne sont pas tenues de prendre en considération les besoins de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada ou des propriétaires du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable dans la détermination, la composition ou le calcul de l'indice composé S&P/TSX ESG. Ni S&P Dow Jones Indices ni S&P Global ou ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité quant à la détermination des prix et de la quantité du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ou du calendrier d'émission ou des ventes du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable ni à la détermination ou au calcul de l'équation par laquelle le Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable doit être converti en espèces ou racheté, le cas échéant. S&P Dow Jones Indices et S&P Global ou ses sociétés affiliées n'ont aucune obligation relativement à l'administration, à la commercialisation ou à la négociation du Fonds Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF de l'Équitable. Il n'y a aucune garantie que les produits de placement qui reposent sur l'indice composé S&P/TSX ESG suivront le rendement de l'indice avec exactitude ou génèrent des rendements de placements positifs. S&P Dow Jones Indices LLC n'est pas un conseiller en placement. L'inclusion d'un titre à même un indice ne constitue pas une recommandation de S&P Dow Jones Indices d'acheter, de vendre et de détenir de tels titres, ni ne constitue un conseil en placement. NI S&P DOW JONES INDICES NI S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE GARANTISSENT LA PERTINENCE, L'EXACTITUDE, L'INTÉGRALITÉ DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU TOUTE DONNÉE LIÉE À CET ÉGARD OU TOUTE COMMUNICATION, NOTAMMENT TOUTE COMMUNICATION ORALE OU ÉCRITE (Y COMPRIS LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES) À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT PAS ASSUJETTIES À DES DOMMAGES OU RESPONSABILITÉS POUR TOUTE ERREUR, TOUTE OMISSION OU TOUT RETARD À CET ÉGARD. S&P DOW JONES INDICES ET S&P GLOBAL OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE DONNENT AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, ET DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE OU À L'ADAPTATION À UN USAGE EN PARTICULIER OU DES RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, PROPRIÉTAIRES DU FONDS INVESCO S&P/TSX COMPOSITE ESG INDEX ETF DE L'ÉQUITABLE OU TOUTE AUTRE PERSONNE OU ENTITÉ DE L'UTILISATION DE L'INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG OU EN CE QUI CONCERNE TOUTE DONNÉE À CET ÉGARD. SANS QUE SOIT LIMITÉE LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, S&P DOW JONES INDICES OU S&P GLOBAL ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUES RESPONSABLES DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCESSOIRE, CONSÉCUTIF, PUNITIF OU INDIRECT, MÊME SI ELLES AVAIENT ÉTÉ AVISÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, QU'ELLE SOIT NOTAMMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTEUELLE OU DE RESPONSABILITÉ SANS FAUTE. AUCUN TIERS N'EST BÉNÉFICIAIRE DE QUELQUE ENTENTE OU ARRANGEMENT ENTRE S&P DOW JONES INDICES ET L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DU CANADA, AUTRE QUE LES CONCÉDANTS DE LICENCE DE TIERS DE S&P DOW JONES INDICES.

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Actions principalement canadiennes |
| Valeur totale : | 483 288 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,98 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,42 \$ | Géré par : | Canoe Financial LP |
| Nombre d'unités en circulation : | 46 391 | Taux de rotation du portefeuille : | 5,15 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Catégorie portefeuille d'actions Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens. Le Fonds peut également investir dans l'or, des certificats d'or, des certificats d'argent et certains FNB de placement en or/argent. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de ses actifs dans des titres étrangers.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Tourmaline Oil Corp
2. Wells Fargo & Co
3. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
4. Bank of Montreal TD 2,05 % 02-jan-2026
5. Intact Financial Corp
6. Canadian Natural Resources Ltd
7. Restaurant Brands International Inc
8. Lockheed Martin Corp
9. Teck Resources Ltd
10. Analog Devices Inc

Nombre total de placements : 54 titres.

Les 10 principaux placements représentent 34,20 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

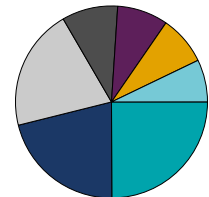
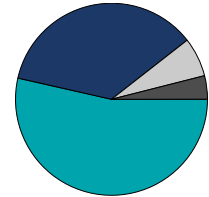
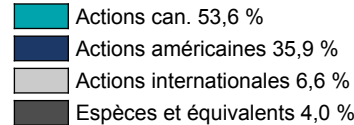
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|--------------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque de change et de couverture de change, risque lié à l'émetteur, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent une appréciation du capital à long terme grâce à un fonds d'actions canadiennes de base
- considérés comme ayant une tolérance moyenne au risque

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,61 % | 0,13 % | 2,98 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,61 % | 0,13 % | 2,98 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,61 % | 0,13 % | 2,98 % | 0,70 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux neutres |
| Valeur totale : | 1 223 613 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,40 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,12 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 120 926 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,25 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille de FNB équilibré Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié conçu pour procurer un équilibre entre l'appréciation du capital à long terme et la production d'un revenu en mettant l'accent sur l'appréciation du capital à long terme au moyen de placements constitués principalement de FNB qui investissent dans des actions et des instruments de créance canadiens, américains et internationaux.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. FINB FTSE États-Unis Franklin (FLAM)
2. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin série FNB (FLCP)
3. FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin (FLCD)
4. FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin (couvert en \$ CA) (FLGA)
5. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
6. Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett
7. FINB d'actions des marchés émergents Franklin (FLEM)
8. Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin série FNB (FLSD)
9. Fonds d'optimisation du revenu Franklin Brandywine Global série FNB (FBGO)
10. Franklin Systematic Style Premia ETF (FLSP)

Nombre total de placements : 13 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,39 % du fonds.

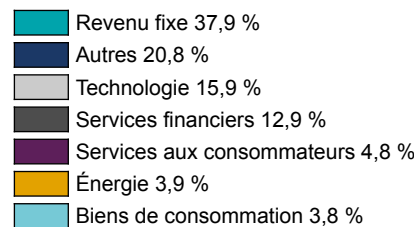
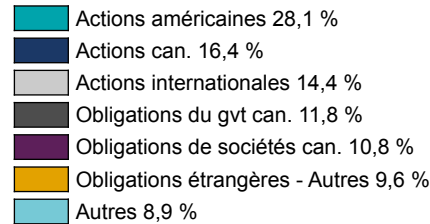
Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds qui vise à la fois des gains en capital et un revenu, en mettant l'accent sur le premier élément
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,65 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--------------------|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibré tactique |
| Valeur totale : | 708 550 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,68 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,28 \$ | Géré par : | Canoe Financial LP |
| Nombre d'unités en circulation : | 68 915 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,00 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Catégorie portefeuille de répartition d'actifs Canoe ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds distinct est de procurer une croissance à long terme et à conserver le capital au moyen d'une méthode de placement équilibrée. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe ainsi que d'instruments du marché monétaire canadiens.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. Fonds d'obligations avantage Canoe
2. Fonds mondial de revenu Canoe
3. Fonds d'obligations sans contraintes Canoe
4. Bank of Montreal TD 2,05 % 02-jan-2026
5. Tourmaline Oil Corp
6. Wells Fargo & Co
7. Cie des chemins de fer nationaux du Canada
8. Intact Financial Corp
9. Canadian Natural Resources Ltd
10. Lockheed Martin Corp

Nombre total de placements : 56 titres.

Les 10 principaux placements représentent 45,19 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

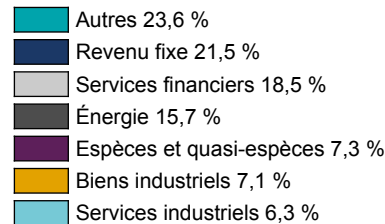
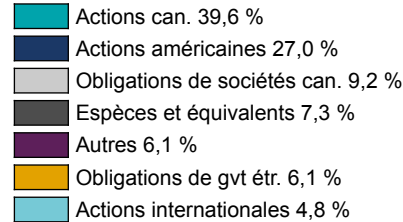
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque lié à l'émetteur, risque lié à la liquidité, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- souhaitent investir à moyen et long terme
- recherchent une combinaison d'actions principalement canadiennes et de titres à revenu fixe
- considérés comme ayant une tolérance au risque faible à moyenne

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,31 % | 0,15 % | 2,68 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,31 % | 0,15 % | 2,68 % | 0,50 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,31 % | 0,15 % | 2,68 % | 0,80 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux d'actions |
| Valeur totale : | 991 209 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,40 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,19 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 97 282 | Taux de rotation du portefeuille : | 2,66 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille FNB de croissance Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est Offrir aux investisseurs un portefeuille conçu pour procurer une appréciation du capital à long terme assortie d'une stabilité accrue provenant des placements axés sur le revenu en investissant principalement dans une combinaison diversifiée de FNB qui investissent dans des actions et des instruments de créance canadiens, américains et internationaux.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

1. FINB FTSE États-Unis Franklin (FLAM)
2. FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin (FLCD)
3. FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
4. Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin série FNB (FLCP)
5. FINB d'actions des marchés émergents Franklin (FLEM)
6. FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin (couvert en \$ CA) (FLGA)
7. Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett
8. Franklin Systematic Style Premia ETF (FLSP)
9. Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin série FNB (FLSD)
10. Fonds d'optimisation du revenu Franklin Brandywine Global série FNB (FBGO)

Nombre total de placements : 13 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,38 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds diversifié qui vise des gains en capital
- investissent à moyen terme ou à long terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,45 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,65 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

Faits saillants (au 31 décembre 2025)

| | | | |
|----------------------------------|---------------|------------------------------------|--|
| Date de création du fonds : | novembre 2025 | Catégorie d'actif : | Équilibrés mondiaux à revenu fixe |
| Valeur totale : | 1 093 885 \$ | Ratio des frais de gestion (RFG) : | 2,40 % |
| Valeur unitaire de l'actif net : | 10,04 \$ | Géré par : | Société de placements Franklin Templeton |
| Nombre d'unités en circulation : | 108 998 | Taux de rotation du portefeuille : | 0,20 % |
| | | Placement minimal : | 25,00 \$ |

Disponibilité du produit : Fonds de placement garanti de l'Équitable – Catégorie placement, Catégorie succession, Catégorie protection

Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille FNB de revenu prudent Franklin ou dans un fonds dans l'ensemble similaire.

L'objectif du fonds sous-jacent est offrir aux investisseurs un portefeuille diversifié conçu pour procurer un revenu courant élevé et une certaine appréciation du capital à long terme au moyen de placements constitués principalement de FNB qui investissent dans des actions et des instruments de créance canadiens, américains et internationaux.

Dix principaux placements (au 31 décembre 2025)

- Fonds d'obligations canadiennes de base plus Franklin série FNB (FLCP)
- FNB actif d'obligations totales mondiales Franklin (couvert en \$ CA) (FLGA)
- FINB FTSE États-Unis Franklin (FLAM)
- Fonds d'obligations gouvernementales canadiennes Franklin Bissett
- FINB FTSE Canada toutes capitalisations Franklin (FLCD)
- Fonds d'obligations canadiennes à court terme Franklin série FNB (FLSD)
- Fonds d'optimisation du revenu Franklin Brandywine Global série FNB (FBGO)
- FINB FTSE Europe hors R.-U. Franklin (FLUR)
- FINB d'actions des marchés émergents Franklin (FLEM)
- Franklin Systematic Style Premia ETF (FLSP)

Nombre total de placements : 13 titres.

Les 10 principaux placements représentent 99,45 % du fonds.

Quel est le degré de risque?

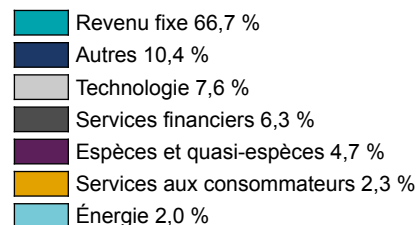
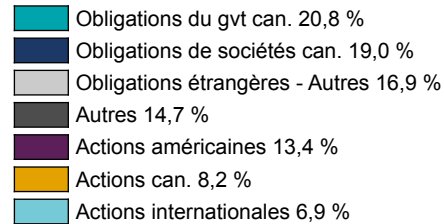
La valeur de votre placement peut diminuer.

| | | | | |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|--------|----------------|-------|---------------|-------|

Principaux risques liés aux placements : risque lié à la répartition des actifs, risque lié au crédit, risque lié aux taux d'intérêt, risque de marché, risque lié aux fonds sous-jacents

Pour obtenir une description complète des principaux risques, veuillez consulter les dispositions du document Contrat et notice explicative.

Répartition des placements (au 31 décembre 2025)



Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement du fonds depuis sa création pour les personnes détenant un contrat de la catégorie Placement. Votre rendement réel dépend de votre catégorie de garantie et de votre situation fiscale.

Les rendements indiqués sont après déduction du RFG.

Notez que cela n'est pas indicatif du rendement du fonds futur.

Rendement moyen

Le rendement moyen du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Rendements annuels

Le rendement passé du fonds ne peut être fourni, car le fonds a été offert depuis moins d'un an.

Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert en vertu d'un contrat d'assurance. Des frais de garantie sont imputés pour la catégorie Succession et la catégorie Protection. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent un fonds qui vise un revenu courant et des gains en capital dans une certaine mesure
- investissent à moyen terme

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des unités du fonds.

| Option de frais d'acquisition | Ce que vous payez | Comment cela fonctionne |
|--|---|---|
| Frais d'acquisition initiaux (FAI) | De 0 % à 5 % du montant que vous investissez, comme négocié avec votre conseillère ou conseiller. | Lorsque vous achetez des unités du fonds, toute commission dépassant 0 % est déduite de votre dépôt. Elle est versée à votre conseiller et son agence générale gestionnaire. Il n'y a pas de frais quand vous vendez les unités de fonds. |
| Option de rétrofacturation sur trois ans (CB3) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 3,5 %. Si vous vendez les unités au cours des trois années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |
| Option de rétrofacturation sur cinq ans (CB5) | Vous n'avez pas à payer de frais lorsque vous vendez les unités de fonds. | Lorsque vous achetez le fonds, il n'y a pas de frais initiaux. L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission initiale pouvant aller jusqu'à 5,6 %. Si vous vendez les unités au cours des cinq années suivant la date du dépôt, votre conseiller pourrait avoir à rembourser une partie ou la totalité de sa commission initiale à l'Équitable. |

Frais permanents du fonds

Le RFG comprend les frais de gestion, les frais d'assurance et les frais d'exploitation ainsi que tout RFG du fonds sous-jacent. Il comprend également le coût de l'assurance lié à la catégorie Placement. Vous ne payez pas ces frais directement; cependant, ils auront pour effet de réduire le rendement de votre placement. Des frais supplémentaires s'appliqueront à la catégorie Succession et à la catégorie Protection qui sont payés à même le contrat chaque mois, ce qui mène à un taux de rendement net légèrement inférieur. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, veuillez consulter les dispositions du document Dispositions du contrat et notice explicative.

Commission de suivi

L'Équitable verse à votre conseillère ou conseiller une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % tant que vous possédez des unités de fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est payée à même le RFG. Vous ne payez pas ces frais directement.

| | Garanties | | Frais de gestion | Frais d'assurance | RFG | Frais de la garantie |
|------------------------------------|-----------|---|------------------|-------------------|--------|----------------------|
| | Échéance | Décès | | | | |
| Catégorie Placement | 75 % | 75 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | - |
| Catégorie Succession | 75 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,25 % |
| Catégorie Protection | 100 % | 100 % | 2,11 % | 0,10 % | 2,40 % | 0,45 % |
| Autres frais | | Ce que vous payez | | | | |
| Frais de négociation à court terme | | 2 % de la valeur des unités que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. | | | | |

Et si je change d'idée?

- Vous disposez de deux jours ouvrables pour changer d'idée concernant la souscription de votre contrat ou toute directive donnée. Cette période commence à la première des dates suivantes : la date à laquelle vous recevez la confirmation ou cinq jours ouvrables après que la confirmation a été envoyée.
- Vous devez nous envoyer une demande par écrit pour annuler.
- Si vous annulez le contrat, vous recevrez le moins élevé des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a diminué.
- Vous récupérerez tous les frais d'acquisition ou les frais que vous avez payés.

Pour de plus amples renseignements

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez consulter le document Dispositions du contrat et notice explicative des fonds de placement garanti de l'Équitable.

Équitable
1, chemin Westmount Nord
Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Sans frais : 1 800 668-4095
Courriel : gestiondupartimoineindividuel@equitable.ca
Site Web : equitable.ca/fr

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons à la force d'agir ensemble. C'est ce qui nous inspire pour servir nos clients, soutenir les conseillers et faire grandir nos communautés.

En collaboration avec les conseillers, nous offrons des solutions d'assurance, de placement et d'assurance collective pour aider nos clients à protéger aujourd'hui et à préparer demain. Le monde est meilleur lorsqu'on agit tous ensemble.



Assurance | Placements | Assurance collective